

# 5<sup>ème</sup> forum de l'action internationale des collectivités



3 et 4 juillet 2014, au Palais des Congrès de Paris

## Catalogue Programme



---

# VEOLIA, CONTRIBUTEUR DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE ET DES TERRITOIRES

---

En France, Veolia réinjecte

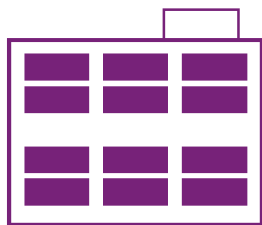
# 96%

de ses recettes  
dans l'économie  
et **investit 1,1 milliard**  
d'euros par an.



---

## Veolia soutient



**6 milliards d'euros** de services, énergie et fournitures sont dépensés par Veolia chaque année, dont 2 milliards auprès des 10 000 PME que l'entreprise fait travailler en France. Veolia est ainsi un acteur essentiel du développement économique et de l'emploi dans toutes les régions.



## SOMMAIRE

Editorial de Bertrand Gallet, Directeur général de Cités Unies France .....	4
Editorial de Médéric Petit, Délégué général du Forum .....	5
Organigramme de Cités Unies France .....	7
Programme du Forum 2014.....	8
Présentation des conférences thématiques et régionales.....	10
Présentation des réunions des groupes-pays /« side events » .....	32
Présentation des « ateliers formation ».....	40
Partenaires du Forum .....	43
Temps forts sur l'espace Partenaires .....	59
Expositions dans l'espace Partenaires .....	60
Présentation de Cités Unies France.....	61
Présentation de Média Contact Services.....	62
Plan de l'espace Partenaires.....	64



**Bertrand Gallet**

*Directeur général de  
Cités Unies France*

Le cinquième forum de l'action internationale des collectivités territoriales arrive dans une grande période de mutation. Mutation à Cités Unies France d'abord puisque Michel Delebarre a démissionné de la présidence. Les adhérents et l'équipe de Cités Unies France prennent acte de sa démission et rendent hommage au travail qu'il a accompli à la tête de notre organisation. Mutations à venir de l'environnement institutionnel. Nous aurons l'occasion d'en parler à ce forum et dans les mois qui viennent.

A ceci il faudra ajouter une mutation plus profonde. Celle de la perception par les nouvelles générations d'élus de l'action internationale. Cette action, tout d'abord est beaucoup plus naturelle qu'autrefois. Ce qui évolue c'est ce que l'on en attend. Au delà des jumelages d'amitié et de la coopération de développement, les collectivités veulent de plus en plus faire de leur action internationale un élément de leur développement territorial. Cette question sera présente dans tous les ateliers du forum.

Cette année nous avons particulièrement choisi de consacrer notre séance plénière au partenariat qui s'est instauré entre l'Union européenne et les collectivités territoriales sur la question du développement. Cette séance permettra de faire le point sur le résultat de plusieurs années de « lobbying » mené par Cités Unies France à Bruxelles et à Strasbourg. Elle sera suivie notamment de la session annuelle de Platforma, réseau représentant les gouvernements locaux et régionaux européens actifs dans la coopération pour le développement.

Ce 5<sup>e</sup> forum est très riche. Vous pourrez participer à 15 conférences, à 14 réunions de groupe-pays et side-events et à 4 formations. Il permettra, en particulier, d'exposer les conséquences d'une avancée parlementaire dans laquelle le président Delebarre a joué un rôle majeur, la loi sur le 1% ramassage et traitement des ordures ménagères. Nous examinerons les conséquences pratiques de ce projet porté par Cités Unies France et par l'Association des Maires de France.

De nombreuses délégations étrangères seront présentes souvent au niveau ministériel. Si la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD) de juillet n'aura pas lieu cette année du fait de l'agenda de la ministre Annick Girardin, Secrétaire d'Etat au Développement et à la Francophonie, cette dernière s'arrangera pour passer quelques heures au Palais des Congrès.

Nous espérons, avec ce forum, répondre aux attentes des acteurs de l'action internationale des collectivités. En même temps nous attendons beaucoup des interventions et des débats qui nous permettront de mieux comprendre et de mieux formaliser les évolutions d'un phénomène aujourd'hui irréversible.

## **Bertrand Gallet**

Directeur général de Cités Unies France

Administrateur-fondateur de l'Institut pour la Coopération  
Internationale des Collectivités

**Médéric Petit**

*Délégué général  
du Forum*



Bienvenue au rendez-vous incontournable des acteurs publics français de la coopération décentralisée, de leurs partenaires institutionnels et associatifs, des bailleurs de fonds ... et bien sûr de leurs partenaires et Autorités locales et régionales étrangères...

Reconnu par toutes les collectivités territoriales françaises, membres de CUF et partenaires, comme leur rendez-vous annuel de référence en matière d'action internationale, reconnu par les autorités de l'Etat qui contribuent fortement à en faire une plateforme annuelle fédérative, reconnu par les institutions et associations françaises, européennes et internationales qui peuvent y nouer des contacts fructueux et ciblés, le Forum de l'Action Internationale des Collectivités s'impose maintenant auprès des "territoires" étrangers qui mènent ou souhaitent mener des actions de coopération avec les collectivités françaises.

Cette année, ce sont ainsi plus de 30 nationalités qui sont représentées, dont cinq sur des pavillons pays au sein de l'espace Partenaires du forum, pour celles et ceux qui ont choisi de donner à leurs projets et actions une visibilité forte.

Le pari que nous avons lancé, Cités Unies France et Media Contact Services il y a 5 ans est donc gagné ! Notre Forum constitue un outil précieux d'information, de communication et d'échange, un outil 100 % cœur de cible très opérationnel, facteur d'efficacité, d'optimisation de contacts et de rendez-vous pour toute la communauté des acteurs territoriaux engagés dans des partenariats internationaux.

Avec l'Institut qui porte cette manifestation, et en particulier tous les membres de son conseil d'administration, Bertrand Gallet, Roselyne Lefrançois, Jean-Louis Testud, Eric Flamand, Tanneguy des Rieux, je vous souhaite un excellent forum et nous nous tenons à votre disposition pour aller encore plus loin dans le développement des activités que vous déployez et que nous relayons !

**Médéric Petit**

Délégué général du Forum

Président du conseil d'administration

de l'Institut pour la Coopération Internationale des Collectivités





Soutiens institutionnels

Le trombinoscope des 4 premières éditions du Forum



*Partager et transmettre à l'international l'expertise française du développement local*



Le rendez-vous annuel, fédérateur et vitrine du savoir-faire français en matière de coopération décentralisée et de développement local, rassemblant autour et au-delà de Cités Unies France, les compétences et les acteurs impliqués dans l'action extérieure des collectivités territoriales.

Un événement structuré autour de l'Assemblée Générale de CUF, de conférences thématiques, de groupes-pays, de réunions régionales de formations et de réunions spécifiques des partenaires du forum, à l'instar de la réunion de la "Commission Nationale de la Coopération Décentralisée" organisée par la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales et le ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS  
[www.coopdec-icic.org](http://www.coopdec-icic.org)

Sponsors 2014





# Organigramme

Direction



**Bertrand Gallet**  
Directeur général  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 81  
coop-dec@cites-unies-france.org



**Nicolas Wit**  
Directeur général adjoint  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 80  
n.wit@cites-unies-france.org

Pôles géographiques

### Afrique

**Astrid Frey**  
Bénin, Comores, Madagascar, Mauritanie  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 96  
a.frey@cites-unies-france.org



**Constance Koukou**  
Burkina Faso, Mali, Togo  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 97  
c.koukou@cites-unies-france.org

**Sarah de Rekeire**  
Sénégal, Niger, Programmes concertés  
Tél. : 33 (0)1 53 41 86 83  
s.derekeire@cites-unies-france.org



En création :  
- Groupe-pays Afrique centrale et des Grands Lacs  
- Plateforme Côte d'Ivoire

### Europe non-communautaire et CEE

**Simoné Giovetti** : Arménie, Balkans  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 97  
s.giovetti@cites-unies-france.org

**Katarina Fotic** : Russie  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 83  
k.fotic@cites-unies-france.org

### Méditerranée

**Simoné Giovetti**  
Israël, Palestine, Réseau COEPPPO  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 87  
s.giovetti@cites-unies-france.org



**Linda Naïli**  
Algérie  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 90  
lnailli@cites-unies-france.org

**Virginie Rouquette**  
Tunisie, Liban, Maroc  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 93  
v.rouquette@cites-unies-france.org



**Astrid Frey** : Turquie  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 96  
a.frey@cites-unies-france.org

### Institutions européennes

**Camille Borella**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 99  
c.borella@cites-unies-france.org

**Nicolas Wit** : Etats-Unis  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 80  
n.wit@cites-unies-france.org

### Asie



**Katarina Fotic**  
Japon  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 83  
k.fotic@cites-unies-france.org



**Sarah Schönfeld**  
Chine, Inde  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 82  
s.schonfeld@cites-unies-france.org



**Camille Borella**  
Vietnam  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 99  
c.borella@cites-unies-france.org

### Amériques

**Félicia Medina**  
Amérique centrale et Cuba,  
Argentine, Brésil, Haïti  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 92  
f.medina@cites-unies-france.org



**Anne-Claire Gaudru**  
Chili, Mexique  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 94  
ac.gaudru@cites-unies-france.org

Pôles thématiques

### Tourisme responsable

**Anne-Claire Gaudru**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 94  
ac.gaudru@cites-unies-france.org

### Développement durable/urbain

**Sarah Schönfeld**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 82  
s.schonfeld@cites-unies-france.org

### Agriculture/Sécurité alimentaire

**Constance Koukou**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 97  
c.koukou@cites-unies-france.org

### Recherche et universités

**Virginie Rouquette**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 93  
v.rouquette@cites-unies-france.org

### Éducation à la citoyenneté mondiale

**Astrid Frey**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 96  
a.frey@cites-unies-france.org

### Crises et réhabilitation

**Simoné Giovetti**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 87  
s.giovetti@cites-unies-france.org

### Attractivité et rayonnement

**Anne-Claire Gaudru**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 94  
ac.gaudru@cites-unies-france.org

### Jeunesse

**Linda Naïli**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 90  
lnailli@cites-unies-france.org

### Santé

**Astrid Frey**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 96  
a.frey@cites-unies-france.org

### Politiques sociales

**Astrid Frey**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 96  
a.frey@cites-unies-france.org

### Culture

**Virginie Rouquette**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 93  
v.rouquette@cites-unies-france.org

### Énergie

**Astrid Frey**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 96  
a.frey@cites-unies-france.org

Pôle communication

### Communication

**Sarah de Rekeire**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 86 83  
s.derekeire@cites-unies-france.org

### Communication et publications

**Katarina Fotic**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 83  
k.fotic@cites-unies-france.org

Pôle administratif

### Comptabilité



**Frédéric Proust**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 91  
compta@cites-unies-france.org

**Magide Yougil**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 86 80  
m.yougil@cites-unies-france.org



### Secrétariat



**Elisabeth Seyoum**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 98  
e.seyoum@cites-unies-france.org

**Béatriz da Costa**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 81  
secretariat@cites-unies-france.org



### Adhésion des collectivités



**Thi-Tho Plattier**  
Tél. : 33 (0)1 53 41 81 89  
t.plattier@cites-unies-france.org



## Jeudi 3 juillet 2014

### 13h00 **Accueil des participants**

#### 14h00

- Conférence thématique : L'état de la préparation de la COP 21 et la place des collectivités territoriales
- Conférence thématique : 2014 : année internationale de l'agriculture familiale – étape ou finalité pour les collectivités territoriales ?
- Conférence thématique : Un nouveau paradigme de l'action dans l'urgence et le rôle des collectivités territoriales

### 15h45 **Pause sur l'espace Partenaires du Forum**

#### 16h15

- Conférence thématique : Comment les collectivités peuvent-elles introduire la question du dérèglement climatique dans leurs partenariats internationaux ?
- Conférence thématique : Priorité Jeunesse
- Conférence thématique : Une nouvelle structure pour coordonner le dispositif du 1% déchets
- Conférence thématique : Réussir une coopération efficace pour le développement local et l'eau : la valeur ajoutée d'une alliance entre collectivités locales françaises et les programmes des Nations Unies (16h00-18h00)

#### 18h00

- Conférence thématique : Nouvelles élues, nouveaux élus, nouvelle mandature, nouveaux regards sur l'action internationale
- Conférence thématique : Comment accompagner la construction de la compétence politique dans nos coopérations ? Le bilan du programme AGORA et mise en perspective
- Conférence thématique : Les formations dans les partenariats de coopération décentralisée : quelle réalité ?

### 19h30 **Cocktail sur l'espace Partenaires**

## Vendredi 4 juillet 2014

8h30 **Assemblée générale de Cités Unies France** (Réservée aux adhérents de CUF)

### 10h30 **Pause sur l'espace Partenaires**

11h15 **Séance plénière** : Les collectivités territoriales partenaires de l'Union européenne pour le développement

### 13h15 **Cocktail sur l'espace Partenaires**

#### 14h30

- Conférence thématique : Session Platforma : La coopération décentralisée, une réalité mondiale multiforme
- Conférence thématique : L'action internationale des collectivités territoriales et l'offre française en matière de ville durable (14h30-17h30)
- Conférence régionale : Afrique : La coopération décentralisée et la maîtrise d'ouvrage des services d'eau potable dans les pays en développement
- Conférence régionale : L'Afrique centrale et la crise en Centrafrique : état des lieux et mobilisation des collectivités et des territoires en France

### 16h00 **Pause sur l'espace Partenaires**

#### 16h30

- Conférence thématique : Internationalisation des collectivités territoriales : nouvelle perspective pour l'Europe et l'Amérique latine

### 18h00 **Cocktail de clôture sur l'espace Partenaires**



## Jeudi 3 juillet 2014

### Réunions des groupes-pays/thématiques - Side events

- |               |  |
|---------------|--|
| 14h00 - 15h45 | Réunion du groupe-pays Liban   |
| 14h30 - 15h45 | Réunion du groupe-pays Madagascar  |
| 16h15 - 17h45 | Réunion du groupe-pays Sénégal   |
| 18h00 - 20h30 | Temps d'échanges : Le partenariat franco-ivoirien<br>Plateau TV Côte d'Ivoire                        |
| 18h00- 19h30  | Coopération internationale et inclusion économique et sociale: une étude ADF en partenariat avec CUF |

## Vendredi 4 juillet 2014

- |               |  |
|---------------|--|
| 14h00 - 16h00 | Réunion du groupe-pays Palestine   |
| 14h00 - 16h00 | Réunion du groupe-pays Tunisie   |
| 16h30 - 18h00 | Rencontre du groupe-pays Mali  |
| 16h30 - 18h00 | Rencontre du groupe-pays Burkina Faso  |
| 16h30 - 18h00 | Réunion du groupe-pays Japon : 3 <sup>e</sup> Comité de pilotage français des 4 <sup>e</sup> Rencontres franco-japonaises, 28-30 octobre 2014, à Takamatsu |
| 16h30 - 18h00 | Réunion du groupe-pays Arménie   |
| 16h30 - 18h00 | Réunion du groupe-pays Niger   |

### « Ateliers Formations »

*Les formations sont réservées aux adhérents de Cités Unies France et, à titre exceptionnel, gratuites.*

## Jeudi 3 juillet 2014

- |               |   |
|---------------|---|
| 16h15 - 17h45 | FORMATION 1 : Le nouvel encadrement juridique de l'action extérieure des collectivités                      |
| 18h00 - 19h30 | FORMATION 2 : Action extérieure des collectivités, facteur d'attractivité et rayonnement pour le territoire |
| 18h00 - 19h30 | FORMATION 3 : Travailler en coopération décentralisée avec d'autres cultures : une évidence ?               |

## Vendredi 4 juillet 2014

- |               |   |
|---------------|---|
| 14h30 - 16h00 | FORMATION 4 : Programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation et la jeunesse 2014-2020 : Erasmus + |
|---------------|---|



**13h00 Accueil des participants**

**14h00 Conférences**

## L'état de la préparation de la COP 21 et la place des collectivités territoriales



Selon le dernier rapport du GIEC, les modèles climatiques prévoient, selon quatre scénarios plus ou moins pessimistes, une élévation de la température comprise entre 0,3 °C et 4,8 °C pour la période 2081-2100, par rapport à la moyenne de 1986-2005. La forte incertitude dépend des quantités de gaz à effet de serre (GES) qui seront émises dans l'atmosphère ces prochaines décennies.

Le protocole de Kyoto, unique traité international contraignant les Etats Nations signataires à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, est arrivé à échéance en 2012. Pour éviter le vide juridique, les Etats signataires ont prolongé ce protocole jusqu'en 2015 et la COP 21 (21<sup>ème</sup> Conférence des parties) doit voir l'adoption d'un nouvel accord contraignant. Les termes de cet accord seront négociés à Paris en décembre 2015 car la France a été officiellement nommée pays hôte de la COP 21, mais les engagements ne seront applicables qu'après 2020.

En accueillant cette conférence décisive pour le climat, la France doit relever un défi diplomatique de taille aux côtés de l'ONU. L'objectif est ambitieux mais à la mesure du risque climatique et de ses conséquences potentiellement dramatiques sur l'avenir de notre planète : ce devra être un accord applicable à tous dont les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre - pays développés comme pays en développement -, suffisamment ambitieux pour permettre de cantonner le réchauffement climatique à 2°, et doté d'une force juridique contraignante.

Pour atteindre l'objectif des 2°, le seul engagement des Etats ne pourra suffire. Dans le contexte géopolitique actuel, il semble peu probable que la Russie soit encline à se rapprocher de la communauté internationale pour limiter ses GES ; le Canada, le Japon et l'Australie ont d'ores et déjà lancé un message négatif ; les Etats-Unis font planer le doute sur leur adhésion à un futur accord et, s'ils ne signent pas, la Chine et l'Inde pourraient ne pas signer non plus. Dans ces conditions, il est nécessaire qu'aux engagements des Etats s'ajoutent les engagements volontaires de réduction des GES des acteurs non étatiques, c'est-à-dire les acteurs de la société civile. Comme le souligne régulièrement Ronan Dantec, Sénateur de la Loire Atlantique et porte-parole de de l'organisation mondiale des collectivités CGLU pour les négociations climatiques *« l'objectif des 2° ne pourra résulter que de la somme des engagements verticaux des Etats et ceux horizontaux de la société civile »*.

La conférence présentera les opportunités de participation et de contribution des collectivités locales à la COP 21. Elle s'attachera à définir leur place dans le débat mondial sur le changement climatique.

**Président / modérateur de séance :**

Ronan Dantec, Sénateur de Loire-Atlantique, Porte-parole de CGLU pour les négociations climatiques

**Jeudi 3 juillet 2014**

**Intervenants :**

**Pierre-Henri Guignard**, Ambassadeur, Secrétaire général chargé de la préparation et de l'organisation de la COP21

**Patrick Klugman**, Adjoint au maire de la Ville de Paris, en charge des relations internationales (Ville hôte de la COP 21)

**Gilles Berhault**, Président du Comité 21, Président du Comité d'orientation du Club France Développement Durable

**Anne-Marie Descôtes**, Directrice générale de la Mondialisation, du développement et des partenariats (DGM), Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (à confirmer)

**Bernard Soulage**, Vice-président du Conseil Régional Rhône Alpes (à confirmer)

(Chargée de mission référente : Sarah Schönfeld, [s.schonfeld@cites-unies-france.org](mailto:s.schonfeld@cites-unies-france.org))

**2014, année internationale de l'agriculture familiale (AIAF) :  
Etape ou finalité pour les collectivités territoriales ?**



Les agricultures de tous les pays du monde sont appelées à relever trois défis majeurs : nourrir convenablement une humanité de bientôt 9 milliards de personnes, gérer durablement la plus grande part des ressources naturelles de la planète et rémunérer décemment 40% du travail humain.

En décidant de dédier l'année 2014 à l'agriculture familiale, l'ONU nous pousse à réfléchir à la manière dont les pays du monde, qu'ils soient développés, émergents ou en développement, pourront relever ces trois défis. Ce message de l'ONU s'adresse aussi aux collectivités territoriales qui ont la responsabilité de la gestion et du développement de leurs territoires, du renforcement des systèmes alimentaires territorialisés et, pour certaines, du développement des exploitations familiales environnantes.

L'agriculture familiale a un fort potentiel de développement, comme le rappelle souvent le rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, qui demande de soutenir l'agriculture familiale et de développer les coopérations décentralisées.

Nombreuses sont les collectivités locales qui incluent dans leur plan de développement local ou régional et dans leurs programmes de coopération décentralisée, des composantes agricoles et alimentaires. Dans ces actions, les collectivités ont le souci de construire des partenariats durables avec les différents acteurs de leurs territoires et



d'inscrire leurs coopérations dans des cadres nationaux ou internationaux, définis par les autorités compétentes. Elles sont les mieux placées pour piloter le développement local. Certaines collectivités territoriales ont souhaité participer à cette année internationale pour mettre en valeur le rôle qu'elles peuvent jouer dans la promotion des exploitations familiales agricoles, porteuses d'initiatives entrepreneuriales. Ce rôle, vécu sur leur propre territoire, se retrouve la plupart du temps dans leur démarche de coopération internationale.

La conférence proposera de faire apparaître cette dimension des coopérations décentralisées, portée par de nombreuses collectivités. Elle précisera comment, avec l'appui de Cités Unies France, les collectivités territoriales françaises peuvent contribuer au succès de l'AIAF.

## Modérateur :

Henri Rouillé d'Orfeuil, Chargé de mission pour la coordination de l'AIAF en France / CIRAD

## Intervenants :

Témoignages de collectivités françaises et/ou partenaires

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

Marie-Hélène Le Hénaff, Sous-directrice des échanges internationaux, Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Jean-Luc François, Chef de la Division Agriculture, Développement rural, Biodiversité (ARB), AFD

Mathilde Bonnard, Responsable programme ALIMENTERRE / CFSI

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture - FAO (excusée)

(Chargée de mission référente : Constance Koukoui, [c.koukoui@cites-unies-france.org](mailto:c.koukoui@cites-unies-france.org))

## Un nouveau paradigme de l'action dans l'urgence et le rôle des collectivités territoriales



L'explosion démographique, l'urbanisation rapide et difficilement contrôlable, les déplacements de populations et les conséquences du changement climatique alimentent les vulnérabilités des Etats en voie de développement et laissent à penser que les crises risquent de se produire de plus en plus fréquemment, entraînant des conséquences dramatiques. De plus, le nombre croissant d'Etats fragiles ou défaillants pèse de plus en plus lourd sur la communauté internationale. Dans ce contexte, les acteurs humanitaires et de l'urgence sont à la recherche de solutions nouvelles.

Le soutien aux acteurs locaux des pays affectés dont l'action à chaque étape du cycle de la crise – prévention, urgence, reconstruction – apparaît comme une piste prometteuse. Les autorités locales sont en première ligne lorsqu'une crise survient puisque c'est à elles que revient la responsabilité de fournir les services de première nécessité

à leurs populations. Leur connaissance du territoire et des populations, leur proximité, leur donnent la légitimité nécessaire à la mise en place d'une gestion plus efficace de la crise. Force est de constater que les acteurs locaux sont encore trop marginalisés dans l'action d'urgence et de post-urgence. Il paraît important de promouvoir le rôle des autorités locales dans l'urgence et la reconstruction et de réfléchir en même temps aux moyens dont disposent les collectivités françaises pour les soutenir en renforçant leurs capacités de gestion des crises.

### Objectifs de la réunion :

- comprendre la mise en œuvre du processus de l'aide d'urgence de nos jours et les conséquences qu'entraîne la marginalisation des autorités locales ;
- montrer l'intérêt et la plus value de la gestion des crises par les autorités locales touchées par une crise en prenant exemple sur le Mali ;
- réfléchir aux ressources et aux compétences des collectivités françaises qui peuvent se mobiliser après l'éclatement d'une crise et réfléchir aussi à la problématique de la gestion des risques et des crises dans les partenariats existants entre collectivités françaises et étrangères ;
- identifier les mécanismes et les outils coopératifs pour participer activement à la promotion et au soutien du rôle des collectivités locales dans les crises ;
- présenter deux projets en cours mis en place grâce aux fonds de solidarité de CUF et au réseau mondial CGLU : le projet au Liban (problématique des réfugiés / conflit armé) et aux Philippines (problématique d'une catastrophe naturelle et de la destruction des territoires/services) ;
- présenter le séminaire d'Amman, fin septembre, qui va s'intéresser au rôle des autorités locales du Mashrek face à l'afflux des réfugiés syriens.

### Président de séance :

**Bertrand Gallet**, Directeur général de Cités Unies France

### Intervenants :

**Bertrand Gallet**, Directeur général de Cités Unies France

**François Grünewald**, Directeur général groupe URD (Urgence-Réhabilitation Développement)

**Marie-Pierre Méganck**, Chargée de la cellule européenne et internationale, Direction générale de la prévention des risques, Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

Un représentant du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI)

(Chargé de mission référent : Simone Giovetti, [s.giovetti@cites-unies-france.org](mailto:s.giovetti@cites-unies-france.org))



## 15h45 Pause sur l'espace Partenaires

## 16h15 Conférences

### Comment les collectivités peuvent-elles introduire la question du dérèglement climatique dans leurs partenariats internationaux ?



L'action internationale des collectivités en est encore aux prémices pour ce qui concerne la diffusion internationale des plans climat. Selon un sondage réalisé par la communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral, à l'occasion de la rédaction du rapport Dantec-Delebarre auprès de 153 collectivités françaises, une collectivité sur cinq seulement était engagée en 2013 dans un jumelage ou une coopération ayant un lien avec le changement climatique. Nos collectivités ont maintenant tous les atouts pour réaliser des partenariats ambitieux dans ce domaine compte tenu de leurs compétences climatiques et énergétiques, de leur rôle dans l'organisation et l'aménagement du territoire, et dans les processus de planification environnementale.

De très nombreux secteurs d'activité ont un impact sur le climat. Sans mener une coopération climatique stricto sensu, nos collectivités mènent de nombreux projets à l'étranger dont l'impact sur le climat peut être vertueux. Les domaines concernés sont : l'économie, l'urbanisme durable et la rénovation urbaine, le soutien à la gouvernance locale, la santé publique et la lutte contre la pollution de l'air, la gestion des espaces verts, la gestion des forêts, la biodiversité, le transport, l'énergie, l'agriculture et la gestion du foncier, la culture, et le tourisme durable.

Malgré une importante expérience « d'exportation » de leurs savoir-faire en matière d'élaboration d'agendas 21 locaux, les collectivités françaises se montrent moins expérimentées dans la transmission de la méthodologie d'élaboration de plan climat. Cette inexpérience relative s'explique par le fait que les PCET et les SRCAE sont des outils récents, dont la maîtrise nécessite du temps. Malgré tout, les collectivités pionnières d'hier sur les questions climatiques, se montrent aujourd'hui les premières à être sollicitées pour assister des collectivités du Sud dans l'élaboration de leurs bilans carbone et de leurs plans climat, souvent avec l'appui d'un opérateur comme l'ARENE.

La ville de Bordeaux, ainsi que les régions Ile-de-France et Limousin sont exemplaires en la matière. Elles montrent la voie.

La conférence vise à faire évoluer les coopérations vers les domaines de l'adaptation aux changements climatiques, en présentant des projets menés par des collectivités. Elle doit permettre de présenter des outils et des méthodes à partager avec nos partenaires à travers le monde, en étudiant notamment les conditions financières qui pourraient inciter encore les collectivités françaises à s'engager.

#### Questions posées :

Quel est l'état des lieux des coopérations décentralisées françaises en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ?



Comment une collectivité française accompagne-t-elle son partenaire dans l'élaboration d'outils de diagnostic et de planification pour agir contre le changement climatique ? Quels sont les outils exportables ?

Quels mécanismes financiers imaginer pour inciter les collectivités françaises à monter des projets de coopération en faveur du climat ?

**Président de séance :**

**Jean-Bernard Damiens**, Vice-président de la région Limousin délégué au Développement durable, à l'environnement et au cadre de vie et aux politiques de santé, Adjoint au maire de Guéret

**Modérateur :**

**Alexis Toucheron**, Chercheur

**Intervenants :**

**Renaud Bettin**, Responsable programme CO2 Solidaire, Compensation volontaire et solidarité climatique au GERES (Groupe Énergies Renouvelables, Environnement et Solidarités)

**Christian Philip**, Secrétaire Général de CODATU (à confirmer)

**Majdouline Sbaï**, Vice-présidente du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais en charge des relations internationales

**Sebastian Dürselen**, Chargé de mission partenariats climatiques et partenariats communaux avec l'Afrique à Engagement Global

(Chargée de mission référente : Sarah Schönfeld, [s.schonfeld@cites-unies-france.org](mailto:s.schonfeld@cites-unies-france.org))

Conférence sur le plan d'actions « Priorité Jeunesse »



Adoptée lors du conseil interministériel du 21 février 2013, cette politique a été construite avec les jeunes, les associations, les partenaires sociaux et les collectivités locales. S'adressant à la jeunesse dans son ensemble, sans tenir compte des différents statuts des jeunes, elle propose de réformer en profondeur l'action publique destinée aux jeunes en s'appuyant sur quatre axes :

1. Privilégier le droit commun pour tout ce qui concerne l'accès des jeunes aux droits sociaux, pour en finir avec l'empilement de dispositifs dérogatoires et illisibles
2. Favoriser l'autonomie des jeunes et la sécurisation de leurs parcours dans leur globalité (formation, logement, santé, mobilité...)
3. Lutter contre les inégalités et les discriminations
4. Encourager la participation des jeunes dans le débat public et rendre effective la co-construction des politiques publiques

Cette politique s'articule autour de 13 chantiers prioritaires, déclinés en 47 mesures concrètes.



3 et 4 juillet 2014, au Palais des Congrès de Paris

Cette conférence sera l'occasion d'avoir un échange avec le Délégué interministériel à la jeunesse afin de préciser le rôle et la complémentarité avec les collectivités territoriales. Elle devrait permettre de dégager des réponses concernant l'accès et la lisibilité de l'offre, la valorisation et la reconnaissance des compétences et la formation des professionnels de la jeunesse.

## Modérateur :

Nisrine Zaibi , Vice-présidente de la Région Bourgogne

## Intervenants :

Jean-Benoit Dujol, Délégué interministériel à la jeunesse

Chantal Carraro, Maire adjointe en charge des territoires et de la participation des jeunes à Nancy et Vice-présidente de l'ANACEJ

Un représentant du Conseil général de la Réunion (en attente de confirmation)

Sarah Boukaala, Conseillère régionale déléguée à la jeunesse au Conseil régional Rhône-Alpes

Antonio Silveira, Chargé de mission, Réseau Rhône-Alpes d'appui à la coopération décentralisée (RESACOOP)

Dante Montferrer, Délégué général, France Volontaires

(Chargé de mission référente : Linda Naili : [l.naili@cites-unies-france.org](mailto:l.naili@cites-unies-france.org))

## Une nouvelle structure pour coordonner le dispositif du 1% déchets



L'insuffisance des dispositifs de gestion des déchets ménagers dans des pays en voie de développement est de nature à compromettre la santé des habitants, à dégrader leur environnement, à générer des pollutions durables et à perturber les activités touristiques contribuant à leur développement économique.

Un grand nombre de collectivités françaises ont déjà des partenariats avec des collectivités étrangères, afin de développer des projets de gestion des déchets.

La nouvelle loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale a intégré en commission des affaires étrangères du Sénat un dispositif « 1% déchets » sur la collecte et le traitement des déchets ménagers, l'AMF et CUF ont décidé mettre en place un comité qui aura pour but le développement, la promotion et la meilleure coordination des projets de gestion des déchets ménagers au sein des projets de coopération décentralisée.

Bertrand Gallet, Directeur général de CUF et Rollon Mouchel-Blaisot, Directeur général de l'AMF, rappelleront le mécanisme du 1 % déchets, et présenteront aux collectivités les nouvelles opportunités qu'offre la création de cette nouvelle structure pour le développement de leurs projets de coopération décentralisée dans le domaine de la collecte et de la gestion des déchets ménagers.

Une discussion permettra ensuite d'échanger entre les représentants de CUF de l'AMF et de la salle.

#### Modérateurs :

Bertrand Gallet, Directeur général de Cités Unies France

Rollon Mouchel-Blaisot, Directeur général de l'Association des Maires de France

#### Intervenants :

Joël Bigot, 6<sup>e</sup> Vice-président de la métropole d'Angers, chargé de l'environnement et des déchets, Maire des Ponts-de-Cé

Nabil Kahaleh, Maire de Sin El Fil (Liban)

Christophe Alliot, Chargé de l'étude d'impact préalable au projet de loi parlementaire « 1% déchets », Bureau d'Analyse Sociétale pour une Information Citoyenne (BASIC)

*Conférence co-organisée avec l'Association des Maires de France (AMF).*

(Personne référente : Arnaud de Rivière, [arnaud.de-riviere@cites-unies-france.org](mailto:arnaud.de-riviere@cites-unies-france.org))

Réussir une coopération efficace pour le développement local et l'eau : la valeur ajoutée d'une alliance entre collectivités locales françaises et les programmes des Nations Unies



*Cette conférence est organisée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).*



Lors de cet atelier, le PNUD, à travers les initiatives ART (Appui aux Réseaux Territoriaux et thématiques de coopération au développement humain) et GWS (Global Water Solidarity), présentera les expériences réussies de promotion d'une coopération efficace dans le développement local.

L'initiative ART a pour objectif de mettre en valeur le rôle actif des collectivités locales dans les processus de développement. Les participants montreront par leurs expériences comment l'approche territoriale du développement permet aux collectivités locales et aux Nations Unies, de renforcer mutuellement l'impact de leurs initiatives dans le développement. Le Cameroun sera présenté comme un exemple prometteur pour une collaboration en vue d'une harmonisation et d'un alignement des interventions.

Ensuite, la conférence abordera plus précisément la question de l'accès à l'eau et à



3 et 4 juillet 2014, au Palais des Congrès de Paris

l'assainissement dans le développement local avec l'exemple du travail complémentaire réalisé entre Global Water Solidarity et des partenaires locaux et français, au Maroc et en Guinée. Nous expliquerons comment les collectivités françaises intéressées peuvent s'associer à ce travail conjoint ainsi qu'aux projets à réaliser qui en résultent.

## En présence de :

Najat Rochdi Représentant résident du PNUD et Francesco Biciato UNDP Art Senior Adviser

## Représentants du Burundi :

Déo-Guide Rurema, Chef de Cabinet Adjoint, II<sup>e</sup> Vice-Présidence de la République  
Hilaire Ntakuwundi, Ministère du Développement communal - Secrétaire Permanent  
Jean-Marie Ntihirageza, Ministère du Développement communal - Directeur Général de la Décentralisation et de la Coordination du Développement Local  
Alexis Nzohabonimana, ABELO (Association des élus locaux) - Président du Comité exécutif  
Jean-Baptiste Kirimwinzigo, ABELO (Association des élus locaux) - Directeur Exécutif du Secrétariat Permanent

## Représentants du Cameroun :

Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire - MINEPAT ;  
René Sadi, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation - MINATD  
Philippe Camille Akoa, Directeur Général du FEICOM  
Emile Andze Andze, Président de l'Association des Communes et Villes Unies du Cameroun - CVUC  
Représentant de la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT)  
Jean-Philippe Bayon, Coordinateur GWS PNUD  
Alpha Ibrahim Nabé, Directeur général du Service National des points d'eau - SNAPE  
Héloïse Chicou, Chargée de Mission - Partenariat Français pour l'Eau

## 18h00 Conférences

**Nouvelles élues, nouveaux élus, nouvelle mandature, nouveaux regards sur l'action internationale**



Cette conférence donnera la parole aux nouvelles élues et aux nouveaux élus et les invitera à s'exprimer sur leur nouveau mandat « relations internationales ». Elle offre aussi une occasion de se rencontrer et de créer son réseau.

Pour Cités Unies France, et d'autres acteurs de l'action internationale des collectivités, la conférence permettra de mieux appréhender les attentes de ces élu(e)s.

Après l'accueil par la présidence de CUF, le modérateur présente la manière dont la séance va se dérouler et invite plusieurs élu(e)s nouveaux/nouvelles à répondre à trois

questions, qu'ils/elles auront reçues avant la conférence :

- Quelles sont vos premières impressions, par rapport à votre mandat qui comprend (aussi) les relations internationales ?
- Pour quelles raisons votre collectivité poursuivra-t-elle ou développera-t-elle une action internationale ? Quelles priorités souhaitez-vous souligner ?
- De quoi aurez-vous besoin pour mener à bien votre politique internationale ? Quelles sont les attentes que vous souhaitez exprimer vis-à-vis de Cités Unies France voire du ministère des Affaires étrangères et du Développement international ?

Quelques élus(e)s « expérimentés », pour la plupart membres des instances de CUF, y compris les président(e)s de groupes-pays ou de groupes thématiques, réagiront aux réponses et donneront leur éclairage sur les enjeux de l'action internationale des collectivités.

L'animation de la conférence tiendra compte du nombre important d'inscriptions à cette conférence de cadres territoriaux en charge des relations internationales et d'élu(e)s étrangers/ères.

La conférence bénéficiera aussi de la présence de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) et de l'Agence Française du Développement, partenaires du Forum et de cette conférence.

**Présidente de séance :**

Martine Vassal, Présidente déléguée de Cités Unies France, Adjointe au Maire de Marseille

**Modérateur :**

Nicolas Wit, Directeur général adjoint de Cités Unies France

(Chargé de mission référent : Nicolas Wit, [n.wit@cites-unies-france.org](mailto:n.wit@cites-unies-france.org))

**Comment accompagner la construction de la compétence politique dans nos coopérations ?**  
Programme Agora et mise en perspective



Agora, programme financé par l'Union européenne, vise à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques locales concertées (services publics de l'éducation primaire, l'eau et la santé) au Burkina Faso, au Bénin et au Mali. Après trois ans d'action, le pro-



gramme Agora pose la question de la construction de l'action publique locale, dans des contextes où elle est coproduite par de multiples acteurs aux référentiels différents qui doivent se comprendre, dialoguer et agir en complémentarité (collectivités, comités de gestion, services déconcentrés, usagers...). Une des dimensions clés de la construction de cette action publique locale est la capacité des acteurs locaux à renforcer leur compétence politique, au sens de leurs capacités à intervenir dans le débat public, à dialoguer les uns avec les autres, à prendre des engagements collectifs et rendre des comptes et à assurer le suivi de la mise en œuvre.

Agora a organisé la conférence sur la qualité du service public, « les services publics locaux : quand l'offre rencontre la demande » (forum CUF 2011). A Africités, en 2012, ce fut celle sur les démarches de concertation « la construction et l'animation d'un dialogue territorial pluri-acteurs : un processus politique dynamique ». Cette conférence souhaite mettre en perspective les résultats d'Agora, à travers la question de la construction de la compétence politique dans le cadre de l'élaboration de politique publique locale.

Trois grandes questions seront débattues :

- Comment définir cette « compétence politique », composante nécessaire à la construction d'une politique publique locale concertée ?
- Quels sont les atouts et les limites des coopérations, de l'intervention d'un tiers, dans la construction de cette compétence politique ?
- Quelles sont les conditions de réussite contribuant à construire ou à renforcer la compétence politique des acteurs locaux ?

## Président de séance :

M<sup>e</sup> Gilbert Noël Ouedraogo, Député-Maire de Ouahigouya, Burkina Faso

## Modératrice :

Aurélié Quentin, Gret

## Intervenants :

Camille Borella, Chargée de mission, Cités Unies France

Jacques Raynaud, Responsable du pôle coopération et relations internationales de la Ville de Châtellerault

Anne Sztejnberg, Coordinatrice générale de Relations Internationales et Coopération de la Mairie de Morón

(Chargée de mission référente : Camille Borella, [c.borella@cites-unies-france.org](mailto:c.borella@cites-unies-france.org))



Jeudi 3 juillet 2014

## Les formations dans les partenariats de coopération décentralisée : quelles réalités ?



Conférence co-organisée par :



Le volet formation des coopérations décentralisées recouvre différentes réalités et de nombreuses dénominations comme le renforcement des capacités, le développement des compétences, l'appui institutionnel, les échanges d'expériences, les transferts de savoir-faire, les visites d'étude, les stages et accueils de délégations...

Quelles en sont les réalités : qui forme et qui se forme ? Pour quels objectifs ? Pour quelles finalités ? Avec quels moyens et sur quels lieux ? Peut-on en mesurer les effets ?

A travers plusieurs exemples de projets de formation, cet atelier, organisé en partenariat avec le CNFPT et l'ARRICOD, propose de débattre des différentes pratiques et expériences observées et d'ouvrir une réflexion sur le rôle de la formation dans l'action extérieure des collectivités territoriales. Il entend être un point de départ d'une analyse et d'une production méthodologique.

### Président de séance :

Jean-Marie Tetart, Maire de Houdan, Député des Yvelines

Yves Nonciaux, Directeur régional du CNFPT Poitou-Charentes

### Intervenants :

Juliette Beaujean, Chef du service international, Conseil général de Loire Atlantique

Roger Goudiard, Directeur du Centre d'études financières, économiques et bancaires (CEFEB)

Antonio Zurita, Directeur général du Fonds andalou de municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI)

Anne-laure Jullian, Chargée de projets, Conseil général du Val de Marne

(Chargée de mission référente : Virginie Rouquette, [v.rouquette@cites-unies-france.org](mailto:v.rouquette@cites-unies-france.org))

**19h30 Cocktail sur l'espace Partenaires**



3 et 4 juillet 2014, au Palais des Congrès de Paris

## Vendredi 4 juillet 2014

### 8h30 **Assemblée générale de Cités Unies France**

(Réservée aux adhérents de Cites Unies France)

### 10h30 **Pause sur l'espace Partenaires**

### 11h15 **Séance d'ouverture du 5<sup>ème</sup> Forum de l'action internationale des collectivités**

#### Intervenants :

Patrick Klugman, Adjoint au maire à la Ville de Paris, chargé des relations internationales et de la francophonie

Président de CUF

Philippe Laurent, Président délégué de l'AFCCRE, Maire de Sceaux

Anne Paugam, Directrice générale de l'Agence Française de Développement (AFD)

### 11h30 **Séance plénière**

## Les collectivités territoriales partenaires de l'Union européenne pour le développement



Depuis sept ans, l'engagement constant des collectivités territoriales et de leurs associations dans un dialogue avec les institutions de l'Union européenne a permis de faire fortement évoluer la place des collectivités dans la politique européenne de développement. Ceci s'est traduit par une plus grande reconnaissance de leur rôle et de leur valeur ajoutée. La Commission a consacré cette évolution par sa communication du 15 mai 2013 intitulée : « **Accorder une autonomie accrue aux autorités locales dans les pays partenaires pour une meilleure gouvernance et des résultats plus concrets en matière de développement** ». Cette communication a été précédée par six mois de consultations pilotées par l'ensemble du réseau PLATFORMA. Cette communication reconnaît le rôle des collectivités dans l'accès aux services de base, la répartition plus équilibrée des ressources disponibles, la cohésion sociale et le développement d'une urbanisation durable. Plus particulièrement, la coopération décentralisée est reconnue par la Commission comme un formidable vecteur de renforcement des autorités locales partenaires : les partenariats institutionnels durables et d'égal à égal, les processus d'apprentissage entre pairs, les transferts de savoir-faire et la participation des acteurs locaux bénéficieront du soutien renouvelé de l'Union européenne.

Le programme « Organisation de la Société Civile et Autorités Locales » (anciennement ANE-AL) est ainsi maintenu et augmenté pour la période 2014-2020. Il passe d'un montant de 1,6 à 1,9 milliards d'euros. Membres de PLATFORMA, le réseau des autorités

locales et régionales européennes pour le développement, Cités Unies France et l'AFCCRE ont activement contribué au plaidoyer qui a permis l'évolution des modalités d'accès aux financements européens et une meilleure prise en compte des collectivités territoriales (délais de réponse plus longs, montant minimum abaissé, etc.). Ainsi, sur la période 2007-2013, les collectivités territoriales françaises ont mobilisé plus de 20 millions sur les 230 millions du programme ANE-AL.

Les difficultés pour obtenir ces financements européens sont connues (contraintes financières, comptables, juridiques, etc.) et il est indispensable de faire évoluer les pratiques des collectivités vers plus de mutualisation pour améliorer cet accès et renforcer l'impact des actions.

Au lendemain de l'élection d'un nouveau Parlement européen, à la veille de la nomination d'une nouvelle Commission et du lancement des nouveaux instruments financiers de l'action extérieure pour 2014-2020, la conférence plénière du forum, commune à CUF et à l'AFCCRE, cherche à identifier les améliorations et les futurs enjeux du partenariat entre l'Union européenne et les collectivités territoriales :

- Quels rôles pour les collectivités européennes dans la politique européenne de développement pour 2014-2020 ?
- 2015 sera l'année européenne du développement : comment les collectivités et l'Union peuvent travailler ensemble à la promotion de l'année européenne 2015 ?
- Quelle place pour les collectivités territoriales dans les positions que porte l'Union européenne dans les négociations sur le climat ? Les objectifs du développement durable ? L'agenda post-2015 ?

#### **Présidente de séance :**

Martine Vassal, Présidente déléguée de Cités Unies France, Adjointe au Maire de Marseille

#### **Modérateur :**

Frédéric Vallier, Secrétaire général du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE)

#### **Intervenants :**

Klaus Rudischhauser, Directeur Général Adjoint de DEVCO, Commission européenne

Eva Joly, Député européenne (à confirmer)

Porte-parole de PLATFORMA, la voix européenne des autorités locales et régionales pour le développement

Hamed Bakayoko, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité da la Côte d'Ivoire

(Chargée de mission référente : Camille Borella, [c.borella@cites-unies-france.org](mailto:c.borella@cites-unies-france.org))



## Vendredi 4 juillet 2014

**13h00**      **Cocktail déjeuner sur l'espace Partenaires**

**14h30**      **Conférences**

L'action internationale des collectivités, une réalité mondiale multiforme :  
approche comparative française, uruguayenne, lettone et suédoise



Cette session est proposée par PLATFORMA, le réseau représentant les gouvernements locaux et régionaux (GLR), et leurs associations, actifs dans la coopération pour le développement. PLATFORMA est composé de 24 membres, des associations nationales, européennes et internationales, ainsi que quelques collectivités individuelles (plus d'information sur [www.platforma-dev.eu](http://www.platforma-dev.eu)).

Le but de cette session est d'analyser, par le biais d'une approche comparative, les forces et faiblesses des différents modèles de coopération décentralisée en Europe, et au-delà en Amérique latine, afin de faire émerger des pistes d'évolution possibles à la veille de changements majeurs qui interviendront à l'échelle globale : objectifs de développement durable (ODD), lutte contre le changement climatique (COP21) et développement urbain durable (Conférence Habitat III), dans le contexte de la nouvelle programmation européenne 2014-2020.

Au niveau européen, le rôle des gouvernements locaux et régionaux dans la coopération au développement est reconnu. L'Union européenne soutient à ce titre et depuis plusieurs années les partenariats entre les villes et régions européennes et leurs homologues des pays partenaires au travers de différents programmes, au premier rang desquels le programme thématique Acteurs Non Etatiques - Autorités Locales.

Cependant l'action internationale des collectivités territoriales, dans sa diversité, est mal connue, aussi bien des décideurs que des citoyens ou des praticiens.

En outre, les collectivités territoriales doivent répondre à un niveau d'exigence toujours plus élevé en termes d'efficacité et d'impact tout en étant en mesure d'expliquer à leurs citoyens l'utilité de leur action internationale.

Dans ce contexte, au-delà des débats relatifs à la définition des objectifs, cibles et indicateurs des futurs Objectifs de Développement Durable (ODD), la question se pose déjà : Comment faire évoluer les modalités de mise en œuvre pour permettre d'atteindre ces nouveaux objectifs ? Quelle place pour la coopération décentralisée ?

Cette session répond donc à un double enjeu en visant (1) à identifier les spécificités des différents modèles de coopération décentralisée et (2) à échanger sur leur nécessaire adaptation à un environnement national, européen et mondial en mouvement.

La session étudiera les différentes pratiques et les enseignements qui peuvent être

tirés à travers des exemples portés par des élus locaux/régionaux de France, Lettonie, Suède et Uruguay.

#### Modératrice de séance :

Camille Borella, Chargée de mission, Cités Unies France

#### Intervenants :

Ana Olivera, Maire de Montevideo, Uruguay

Jean-Noël Gaultier, Conseiller régional en charge du suivi des politiques régionales de solidarité internationale, Conseil régional des Pays de la Loire

Edvins Bartkevics, Conseiller municipal de la ville de Ogre, Lettonie

Yoomi Renstrom, Maire de Ovanaker, Suède

Angelo Baglio, Commission européenne, Société Civile et Autorités Locales, Direction Générale pour le Développement et la Coopération – EuropAid

(Chargée de mission référente : Camille Borella, [c.borella@cites-unies-france.org](mailto:c.borella@cites-unies-france.org))

### 14h30-16h00 Conférence (1<sup>ère</sup> partie)

L'action internationale des collectivités et l'offre française  
en matière de ville durable



Chaque mois, 5 millions de nouveaux citoyens viennent peupler les villes en développement ; en 2025, 13 des 15 mégapoles de plus de 20 millions d'habitants seront situées dans les pays en développement ; en Asie et en Amérique latine la population urbaine croît chaque année de 1,5% et 95% de la croissance urbaine mondiale, d'ici 2050, se fera dans les villes du Sud.

L'attractivité des villes pour des populations aspirant à accéder à des meilleures conditions d'emploi, d'accès aux services (éducation, santé, eau/assainissement...) et aux équipements (transports, numériques, ...) pose cependant la question de la capacité de ces espaces urbains à répondre à ces attentes. Source d'opportunités, la ville peut être également génératrice de vulnérabilités et de risques, porteuse de dynamiques d'exclusion et d'inégalités lorsque son développement n'est pas maîtrisé, anticipé, planifié.

L'ensemble de ces défis pose la question du modèle urbain que nous souhaitons promouvoir pour tenter de relever avec succès les enjeux colossaux qui se posent déjà maintenant et qui s'accroîtront dans les décennies à venir. Avec l'accélération du



## Vendredi 4 juillet 2014

changement climatique et les problèmes inédits de pollution auxquels doit faire face notre planète, ces réponses doivent impérativement être durables.

Depuis plusieurs années déjà, la France travaille à élaborer une vision concertée pluriacteurs du modèle français de la ville durable. Au sein du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires (PFVT), ONG, entreprises, collectivités, universitaires, professionnels de l'urbain, ministères et administrations publiques réfléchissent et rédigent ensemble les réponses françaises à ces problématiques.

En septembre 2013, à l'occasion de la 10<sup>ème</sup> édition du Sommet mondial Ecocity organisée et accueillie par la ville de Nantes, le gouvernement français lance l'initiative Vivapolis, marque ombrelle visant à fédérer les acteurs français – publics et privés – qui veulent promouvoir et exporter, à l'international, cette vision française concertée du développement urbain durable.

Pour accompagner les stratégies de développement territorial des acteurs urbains locaux, l'expertise française doit être mobilisée, et en premier lieu celle des collectivités territoriales françaises : détentrice de la maîtrise d'ouvrage publique locale et assurant le rôle d'animatrice des acteurs de son territoire, nos collectivités françaises, via leurs actions internationales, agissent au renforcement des capacités de gestion territoriale et l'appui technique aux maîtrises d'ouvrages publiques, leviers indispensables à la durabilité et à la pérennité des investissements déployés sur un territoire.

Au delà de leurs précieuses expériences d'aménagement de leur territoire en France, nos collectivités disposent d'un réseau unique au monde de relations anciennes, profondes et donc de confiance, avec plus de 8000 autorités locales sur les 5 continents.

La conférence vise à présenter le modèle de la ville durable « à la française », de la confronter aux visions et attentes de collectivités étrangères. Elle s'attachera à étudier les articulations à mettre en place entre les différentes initiatives françaises (PFVT, Vivapolis, AFD, coopérations décentralisées, secteur privé) pour mieux permettre l'exportation de notre expertise à l'international.

### Questions posées :

Qu'est ce que la « ville durable à la française » ? Notre vision, nos solutions répondent-elles aux besoins attendus, aux défis à relever dans les pays à forte croissance urbaine ? Comment mieux articuler l'ensemble de la chaîne de l'expertise urbaine française pour mieux promouvoir notre vision de la ville durable ? Comment penser une démarche multiacteur efficace ?

A quelles conditions la coopération des collectivités françaises en matière de développement urbain durable peut-elle être un vecteur de notre diplomatie économique ? Réciproquement, comment les collectivités françaises peuvent-elles s'appuyer sur les initiatives d'autres acteurs en matière de promotion de la ville durable pour mieux consolider leur rayonnement international ?

### Président de séance :

Yves Dauge, Co-président du Partenariat Français pour la Ville et les Territoires



### Modérateur :

Marc Trouyet, Sous-directeur de la gouvernance démocratique, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

### Intervenants :

Muneharu Nakagaï, Maire de Toyo-oka, Japon

Elie Gebrayel, Maire de la municipalité de Ghalboun, Liban

Robert Beugré Mambé, Gouverneur du District Autonome d'Abidjan, 1<sup>er</sup> Vice-président de l'AIMF

Michèle Pappalardo, Fédératrice de Vivapolis « Mieux vivre en ville » auprès de la Secrétaire d'Etat au Commerce extérieur

Anne Odic, Responsable de la division Collectivités locales et développement urbain à l'Agence Française de Développement

André Santini, Député-maire d'Issy-les Moulineaux, Président du conseil de surveillance de la société du Grand Paris (à confirmer)

Pierre Victoria, Directeur du développement durable à Véolia

(Chargée de mission référente : Sarah Schönfeld, s.schonfeld@cites-unies-france.org)

Conférence Afrique : La coopération décentralisée et la maîtrise d'ouvrage des services d'eau potable dans les pays en développement



De nombreux pays du Sud se sont engagés depuis une vingtaine d'années dans un processus de décentralisation. Un des objectifs est d'améliorer la gestion des services publics en la rapprochant des usagers. En matière d'eau potable et d'assainissement, les politiques de décentralisation se sont souvent traduites par le transfert des compétences de maîtrise d'ouvrage aux collectivités territoriales. Alors que dans les textes les transferts existent depuis longtemps, ils sont dans la pratique très partiellement appliqués.

Cette table ronde a pour but d'observer la manière dont les collectivités des pays en développement s'emparent effectivement de ces compétences et en quoi les acteurs de la coopération décentralisée peuvent les accompagner.

**Objectifs de la conférence :**

1. Présentation des enjeux de la maîtrise d'ouvrage locale :

Basée sur l'étude menée par le pS-Eau dans quelques pays africains, cette présentation introduira la table-ronde en faisant un rappel sur :

- le cadre juridique et contexte des secteurs de l'eau et de l'assainissement dans ces pays ;



## Vendredi 4 juillet 2014

- les fonctions de la maîtrise d'ouvrage ;
- la réalité de la maîtrise d'ouvrage locale telle qu'elle est mise en œuvre actuellement ;
- les problématiques de la maîtrise d'ouvrage locale et les enjeux en matière de renforcement des compétences.

2. L'action de la coopération décentralisée et non gouvernementale pour renforcer la maîtrise d'ouvrage locale

Ce point doit permettre de comprendre la manière dont les collectivités des pays en développement et leurs partenaires (acteurs de la coopération décentralisée, associations et ONG, partenaires techniques et financiers, etc.) interviennent pour renforcer leur maîtrise d'ouvrage sur ses différentes composantes : politique de l'eau ; planification : travaux et développement des services ; gestion ; régulation.

### Modérateur :

Vincent Dussaux, pS-Eau

### Intervenants :

Denis Desille, pS-Eau

Perle Camey, Chef de projet, Fondation Veolia Environnement

Laurence Teissier, Chargée de mission coopération décentralisée et financements publics, Eau Vive

Jean-Claude Gaillard, Conseiller municipal chargé des relations internationales et de la coopération décentralisée, Ville de Châtellerauld

Gilbert Ouedraogo, Député-maire, Ville de Ouahigouya, Burkina Faso (à confirmer)

Joël Bevohav, Directeur de l'environnement et Urbanisme, Ville de Tamatave, Madagascar

Thomas de Véricourt, Division Eau/Assainissement, Agence Française de Développement

Stéphanie Dapsance Dixon, Directrice de la Mission Internationale, Amiens Métropole (à confirmer)

(Chargée de mission référente : Sarah de Rekeneire, s.derekeneire@cites-unies-france.org)

## L'Afrique centrale et la crise en Centrafrique : état des lieux et mobilisation des collectivités et des territoires en France



Après les précédentes conférences visant à promouvoir la coopération décentralisée entre les collectivités françaises et leurs homologues des pays d'Afrique centrale et des grands lacs (2011, 2012), cette édition 2014 mettra l'accent sur la crise en Centrafrique.

Si l'on s'en tient aux analyses, aux récits et aux témoignages des observateurs et des Centrafricains eux-mêmes, il est difficile, pour les collectivités françaises, de comprendre les causes de cette crise, son évolution, ses incidences sur les pays frontaliers, ses conséquences pour le quotidien et l'avenir des populations touchées.

En France, souvent à l'initiative de la diaspora centrafricaine, d'organisations humanitaires ou de collectivités engagées en coopération décentralisée, des actions de plaidoyer et de soutien se mettent en place. Ces actions viennent relayer et conforter la voix de responsables actuels du pays, qui plaident pour une mobilisation internationale plus importante.

- Qu'en est-il aujourd'hui de l'étendue de cette crise et de sa gestion africaine ?
- Quels sont les programmes d'urgence et de post-crise en cours et à venir ?
- Au regard de leurs compétences et de leur proximité avec les populations, les collectivités centrafricaines et leurs homologues de la sous-région peuvent-elles jouer un rôle dans la gestion de cette crise et le processus de sortie de crise ?
- Des démarches communes peuvent-elles être engagées en France ?

En réponse à ces questions, soulevées par plusieurs collectivités françaises, des réseaux régionaux, des responsables associatifs, des élus et des artistes issus des diasporas, et à l'appel de la ville de Bangui, Cités Unies France propose de dresser un état des lieux et d'identifier des pistes d'initiatives concertées et mutualisées.

Cette activité s'inscrit dans le cadre général de la réflexion et des actions, développées par Cités Unies France depuis plusieurs années, sur le rôle des collectivités dans les crises et contextes post crises.

#### Président de séance :

Charles Josselin, Président d'honneur de Cités Unies France

#### Modératrice :

Constance Koukoui, Chargée de mission, Cités Unies France

#### Interventions et courts témoignages

Yacinthe Wodobodé, Maire de la Ville de Bangui, Présidente de la délégation spéciale

Représentant(e) du gouvernement de transition (sous réserve)

Représentant(e) des pays d'Afrique centrale (sous réserve)

- Témoignages sur la mobilisation en France :  
Collectivités françaises et réseaux régionaux : Ville de Chécy (**Jean-Vincent Vallies**, Maire et Conseiller régional de la région Centre), Ville de Paris (**Patrick Klugman**, Adjoint au Maire chargé des Relations internationales et de la Francophonie), Cap'Coopération (**Jacques Cabanes**, Conseiller municipal en charge de la coopération décentralisée, Ville de Billère, représentant du « groupe-pays Centrafrique » de Cap Coopération), Lianes Coopération (**François Derisbourg**)
- Diaspora centrafricaine : **Armande Malepa**, Association Passe-moi le relais France
- Aperçu des engagements français et internationaux en RCA :  
Ministère français des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) : sous-direction d'Afrique centrale (sous réserve) ; Ambassade de France (sous réserve),



## Vendredi 4 juillet 2014

Philippe Chedanne, Directeur adjoint, Département Afrique, Agence française de Développement

Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) (sous réserve)

- Regard croisé : La crise malienne et la coopération décentralisée, une mobilisation efficace ? Témoignage de l'Association des Municipalités du Mali
- Discutant : Didier Niewiadowski, ancien Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle/Ambassade de France (excusé)

(Chargée de mission référente : Constance Koukou, c.koukou@cites-unies-france.org)

**16h00**      **Pause sur l'espace Partenaires**

**16h30**      **Conférence**

Internationalisation des collectivités territoriales : nouvelles perspectives pour l'Europe et l'Amérique latine



La conférence prendra appui sur les réflexions menées dans le cadre du programme AL-LAs (Alliance euro-latino-américaine des autorités locales). Ce projet, coordonné par la ville de Mexico et cofinancé par l'Union européenne, rassemble les villes de Belo Horizonte, Medellín, Montevideo, Morón, Quito, Lima, les associations de collectivités locales Cités Unies France et le Fond Andalou de Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI). Les collaborateurs sont l'Institut français d'Amérique Latine (Ambassade de France au Mexique), l'Association des professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales (ARRICOD), l'Association mexicaine des services de relations internationales des Etats (AMAIE) et l'Université de Rosario en Colombie.

### Objectifs de la conférence :

A partir des interventions de partenaires du projet AL-LAs (Quito, Mexico, Cités Unies France et le FAMSI), cette session propose de présenter les nouvelles perspectives qui s'offrent aux collectivités européennes et latino-américaines, au regard des transformations en cours de leur action internationale, aux niveaux juridico-institutionnels, structurels et conceptuels.

### Questions posées :

Quelles sont les réformes en cours dans les pays européens et latino-américains qui concernent l'action internationale des collectivités ? Comment ces réformes influent sur l'activité internationale des collectivités ?

L'autonomie et la reconnaissance croissantes octroyées aux autorités locales sur le plan international génèrent des tensions et des débats entre les différents niveaux de gouvernements. Comment se manifestent ces tensions dans chacun des pays ? Peuvent-elles être un obstacle à une action internationale des autorités locales dépassant le cadre légal en vigueur ?

Quels sont les défis à relever pour que la coopération Sud-Sud ne répètent pas les erreurs des modèles de coopération traditionnelle (assistentialisme, verticalité, etc.) ? Quels sont les apports de la coopération Sud-Sud pour l'ensemble l'action internationale des collectivités territoriales ?

### Président de séance :

Pierre-Marie Blanquet, Président du groupe-pays Argentine de Cités Unies France et Vice-président du conseil général de l'Aveyron

### Modérateur :

Agustín Fernández de Losada, Coordinateur de la communauté d'experts CUF/AL-LAs

### Intervenants :

Eugene Zapata Garesché, Coordinateur général du projet AL-LAs, Conseiller international pour le gouvernement de la ville de Mexico

Henry Chavez, Directeur des relations internationales de la ville de Quito

Antonio Zurita, Directeur du Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI)

(Chargées de mission référentes : Felicia Medina, [f.medina@cites-unies-france.org](mailto:f.medina@cites-unies-france.org), et Anne-Claire Gaudru, [ac.gaudru@cites-unies-france.org](mailto:ac.gaudru@cites-unies-france.org).)

## 16h30-18h00 Conférence (2<sup>ème</sup> partie)

L'action internationale des collectivités et l'offre française  
en matière de ville durable

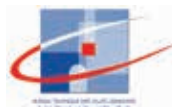




## Réunions des groupes-pays/thématiques - Side events

14h00 - 15h45

Groupe-pays Liban : Plateforme de la coopération décentralisée :  
Le développement de la coopération décentralisée franco-libanaise –  
Point d'étape



En présence d'une importante délégation d'élus libanais, la session permettra d'exposer le Programme National d'Appui aux Municipalités Libanaises et le développement des projets nationaux qui en sont issus sur l'assainissement, la formation, la valorisation du patrimoine et le processus de métropolisation.

Elle permettra également de sonder les perspectives pour ces projets nationaux et le rôle des collectivités locales françaises dans le contexte très tendu créé par la guerre civile syrienne et la situation politique interne libanaise (vacance de la présidence, etc.).

Enfin, cette session sera l'occasion de s'informer sur la nouvelle proposition de loi sur la décentralisation et de souligner les initiatives portées par le Comité des Maires, le Bureau Technique des Villes Libanaises et le groupe-pays Liban de Cités Unies France.

Un temps important sera laissé aux échanges avec les élus français portant sur la reprise des contacts après les élections municipales et au développement de nouvelles coopérations.

### Présidente de réunion :

**Samia Jaber**, Vice-présidente du conseil général du Territoire de Belfort, représentante du groupe-pays Liban de Cités Unies France

1 / Accueil

2/ Présentation du groupe-pays Liban et de la plateforme de la coopération décentralisée – Regards croisés sur la coopération décentralisée libano-française

3/ La nouvelle proposition de loi sur la décentralisation et les initiatives en cours

4/ Le programme national d'appui aux municipalités libanaises : un cadre d'action pour la coopération décentralisée libano-française

5/ Discussion sur quelles perspectives pour ces projets nationaux et quel rôle pour les collectivités locales françaises ?

6/ Points divers

(Chargée de mission référente : Virginie Rouquette, [v.rouquette@cites-unies-france.org](mailto:v.rouquette@cites-unies-france.org))



14h00 - 15h45 **La coopération décentralisée avec Madagascar : objectif 2014-2015**

Trois mois après la mise en place du nouveau gouvernement, cette réunion du groupe-pays doit permettre d'évoquer la place de la coopération décentralisée dans le nouveau contexte institutionnel malgache, au moment où les coopérations reprennent. Ainsi, la France s'achemine vers la signature d'un nouveau Document cadre de partenariat. Quelles articulations avec les coopérations bilatérale et multilatérale ? Quelles orientations en matière de décentralisation ? Quels appuis à la stratégie nationale de développement rural ?

La réunion reviendra sur les conclusions de l'atelier organisé en avril par le Service de coopération et d'action culturelle et France Volontaires sur la gouvernance dans la coopération décentralisée, ainsi que sur les missions récentes des collectivités, de pS-Eau (avril), du ministère de l'Agriculture (jusqu'en juin) et de Cités Unies France (mai).

Elle abordera le lancement du réseau eau et assainissement dans l'Océan indien par pS-Eau/Ran Eau (30 septembre – 1er octobre, à Antananarivo), le déplacement de plusieurs présidents et vice-présidents de régions à Madagascar, du 28 octobre au 2 novembre et les Premières rencontres de la coopération décentralisée des collectivités françaises dans l'Océan indien, à la Réunion, également prévues en octobre.

**Président de réunion :**

**Alain Huard**, Président du groupe-pays Madagascar de Cités Unies France, Conseiller général de l'Eure, Délégué à la coopération décentralisée

**Co-présidence :**

**Jean-Paul Bachy**, Président de la région Champagne-Ardenne, Président de la commission internationale à l'Association des régions de France

**Avec la participation de :**

**Gervais Rakotonirina**, Directeur général de la décentralisation, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

**Laurent Lapeyre**, Attaché de la coopération chargé de la gouvernance auprès du Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Madagascar

**Clément Rabiller**, Chargé de mission coopération décentralisée et décentralisation auprès du ministère malgache de l'Intérieur et de la Décentralisation, pour l'Ambassade de France à Madagascar

**Lea Rasolofoson-Rajaonah**, Animatrice du réseau RAN-EAU, à Madagascar

**Haingo Randriananrivovony**, Directrice générale du CITE, à Madagascar

**Vincent Dussaux**, Chargé de mission au programme Solidarité eau

(Chargée de mission référente : Astrid Frey, a.frey@cites-unies-france.org)



## Réunions des groupes-pays/thématiques - Side events

16h15 - 17h45      **Réunion du groupe-pays Sénégal**

Inscrite comme chantier prioritaire du quinquennat au Sénégal, la réforme de l'Acte 3 de la décentralisation, a justifié l'adoption d'un nouveau Code général des Collectivités locales en décembre 2013.

La réorganisation de l'espace et l'émergence de « pôles de développement » pour une amélioration de la cohérence territoriale, entraînent notamment la suppression des régions en tant que collectivités locales, la transformation des départements en collectivités locales, et le remplacement des communautés rurales et des communes d'arrondissement par des communes .

D'ores et déjà, le Gouvernement sénégalais a affirmé que ces changements institutionnels n'affecteront pas la coopération décentralisée, ni le dispositif juridique qui l'encadre et les dispositions qui seront prises.

Objectifs de la réunion :

Cette réunion de groupe-pays doit permettre d'échanger sur les impacts de la réforme de la décentralisation, ses modalités d'application et ses incidences sur la coopération décentralisée franco-sénégalaise.

Elle sera également l'occasion d'aborder, avec ses partenaires, les différents cadres proposés pour ne pas mettre en péril les partenariats existants avec les régions sénégalaises : regroupement interdépartemental ; plateforme territoriale ; dispositif régional d'appui et de concertation multi-acteurs.

### Co-Présidents de réunion :

**Omar Youm**, Ministre de l'Aménagement du territoire et des Collectivités locales du Sénégal (à confirmer)

**Marie-Pierre Bresson**, Présidente du groupe-pays Sénégal de Cités Unies France et Adjointe au Maire de Lille

### Intervenants :

**Paul Badji**, Ambassadeur du Sénégal en France

Ministère de l'Aménagement du territoire et des Collectivités locales du Sénégal

(Chargée de mission référente : Sarah de Rekeneire, [s.derekeneire@cites-unies-france.org](mailto:s.derekeneire@cites-unies-france.org))

18h00 - 20h30      Temps d'échanges : Le partenariat franco-ivoirien  
Plateau TV Côte d'Ivoire

Le processus de décentralisation en Côte d'Ivoire est désormais en route, porté par l'Etat ivoirien, en concertation avec les collectivités municipales et régionales réunies au sein de leurs associations, et soutenu par des partenaires du pays, dont l'Union européenne et la France.

Dans un contexte de sortie de crise, les collectivités françaises engagées en coopération décentralisée peuvent ainsi compter sur des institutions et des interlocuteurs dont l'objectif est d'assurer le développement économique et social des territoires.

Les collectivités françaises intéressées par la Côte d'Ivoire sont invitées à participer à cet événement qui se déroulera en présence d'une délégation ivoirienne d'élus régionaux et locaux, conduite par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Hamed Bakayoko.

Cet événement sera l'occasion de présenter le forum prévu fin 2014 à Abidjan intitulé : « Forum international d'Abidjan pour le développement et l'équipement des collectivités territoriales ».

18h00 - 19h30      Réunion « Coopération internationale et inclusion sociale » :  
Une étude menée par l'ADF en partenariat avec CUF

L'action extérieure des collectivités territoriales vise à apporter des réponses partagées à des défis communs. Dans ce cadre, nombre de collectivités territoriales françaises et étrangères construisent des partenariats autour de projets de développement local durable et inclusif, qui répondent à des enjeux d'inclusion économique et sociale des populations de leurs territoires.

En partant de ce constat, CUF et ENEIS conseil ont lancé une étude en collaboration avec l'ADF sur le social dans l'action internationale des collectivités. Cette étude qui va être publiée à l'automne est suivie d'un nouveau travail, plus vaste, piloté par l'Assemblée des départements, en collaboration avec Cités Unies France et en partenariat avec la délégation pour l'Action extérieure des collectivités territoriales et l'Agence Française de Développement. Il couvre le champ de la coopération internationale et de l'inclusion économique et sociale et souhaite formuler des recommandations en vue de l'agenda de développement post-2015. Ont ainsi été associés pouvoirs publics centraux, collectivités territoriales, structures associatives et éducatives.

Cet atelier propose de débattre, à partir de la présentation des principaux résultats de cette étude, autour de la question suivante : « quelle valeur ajoutée à interagir avec d'autres territoires sur des projets de développement local, durable et inclusif ? »



## Réunions des groupes-pays/thématiques - Side events

### Président de réunion :

André Viola, Président du Conseil générale de l'Aude, de la commission internationale de l'ADF et du groupe thématique politiques sociales à CUF

(Chargée de mission référente : Astrid Frey, a.frey@cites-unies-france.org)

## Vendredi 4 juillet 2014

14h30 - 16h00

### Réunion du groupe-pays Tunisie : Regards sur la nouvelle constitution tunisienne

Une nouvelle constitution a été adoptée à une écrasante majorité le 26 janvier 2014 en Tunisie, trois ans après la chute de l'ancien régime. Elle a mobilisé pendant deux ans et trois mois une assemblée constituante formée d'une multitude d'acteurs d'horizons politiques et idéologiques diversifiés.

Comment en est-on arrivé à un consensus unique dans le monde arabe entre les différentes composantes de cette assemblée malgré toutes leurs divergences politiques ? Quels ont été les acteurs et moments clés de l'élaboration de la constitution ? Quels articles ont suscité le plus de débats au sein de l'assemblée et au niveau du débat national public ? Quels compromis derrière ce vote ? Quelles questions cette constitution laisse-t-elle encore en suspens ?

Concernant l'organisation territoriale, quelles compétences la constitution confère-t-elle aux collectivités locales tunisiennes ? Comment ces compétences pourront elles être mises au service de leurs relations internationales ? Enfin, quel calendrier électoral pour les futures institutions tunisiennes ?

En présence de Mme Salsabil Klibi, enseignante chercheur à la faculté de sciences juridiques et sociales de Tunis, et spécialiste de droit constitutionnel, cette séance du Forum permettra aux collectivités françaises de mieux appréhender le contexte de la Tunisie post révolutionnaire dans lequel elles interviennent et de disposer de repères sur les principaux points de la nouvelle constitution tunisienne.

### Président de réunion :

Michel Tarran, Conseiller diplomatique du Président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

### Intervenante :

Salsabil Klibi, Enseignante-chercheuse à la faculté des sciences juridiques politiques et sociales de Tunis, membre du bureau de l'association tunisienne de droit constitutionnel et spécialiste de droit constitutionnel

(Chargée de mission référente : Virginie Rouquette, v.rouquette@cites-unies-france.org)

## Vendredi 4 juillet 2014

14h30 - 16h00 Réunion du groupe-pays Palestine

La réunion du Réseau de Coopération pour la Palestine (RCDP) sera, dans un premier temps, l'occasion de présenter le bilan du forum Dunkerque + 10 qui a eu lieu en novembre 2013. Ensuite, elle permettra de revenir sur le bilan des activités du RCDP pour l'année 2013 et de définir les orientations et l'agenda du Réseau pour les années à venir et aux vues du contexte changeant en Palestine.

### Président de réunion:

**Bertrand Gallet**, Directeur général de Cités Unies France

(Chargé de mission référent : Simone Giovetti, [s.giovetti@cites-unies-france.org](mailto:s.giovetti@cites-unies-france.org))

16h30 - 18h00 Rencontre du groupe pays Mali

Temps d'échange avec les représentants de l'Etat malien et des délégations de collectivités présentes au Forum, la rencontre reviendra sur les moments forts de l'actualité malienne et sur les activités récentes de mobilisation internationale et de coopération décentralisée.

*En présence sous réserve de : Ousmane Sy, Ministre de la Décentralisation et de la Ville, Son Excellence Monsieur Cheick Mouctary Diarra, Ambassadeur du Mali en France, Boubacar Bah, Président de l'Association des Municipalités du Mali et plusieurs élus maliens, Mohamed Ag Erlaf, Directeur Général de l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT)*

### Président de réunion :

**Guy-Michel Chauveau**, Président du groupe-pays Mali, Député-maire de La Flèche, Membre de la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale

(Constance Koukoui, référente Cités Unies France, [c.koukoui@cites-unies-france.org](mailto:c.koukoui@cites-unies-france.org))

16h30 - 18h00 Réunion du groupe-pays Japon : 3<sup>e</sup> Comité de pilotage français des 4<sup>e</sup> Rencontres franco-japonaises, du 28 au 30 octobre 2014 à Takamatsu

La quatrième édition des Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée se déroulera du 28 au 30 octobre 2014, à Takamatsu, ville jumelée avec Tours. Ces rencontres ont pour but d'échanger et de mutualiser nos expériences sur le thème général suivant : « A l'ère de la mondialisation, quelles mesures les collectivités territoriales doivent-elles prendre afin de redynamiser l'économie locale ? ».

Les discussions seront organisées en trois ateliers :

- Atelier 1 – Industrie : Revitaliser l'agriculture, le commerce, le tourisme et autres industries ;



## Réunions des groupes-pays/thématiques - Side events

- Atelier 2 – Culture : Redynamiser l'économie locale par le biais de la culture et des échanges humains ;
- Atelier 3 – Urbanisme : Agir sur les transports urbains, l'environnement, l'énergie, pour un développement durable des villes.

La troisième réunion du comité de pilotage français se tient donc lors du Forum. Elle est très importante à ce stade de préparation des rencontres ; elle permettra de faire le point sur la participation des collectivités territoriales françaises, le pré-programme, et les ateliers et thématiques proposés.

### Co-Présidents de réunion :

**Jean-Michel Berlemont**, Adjoint au Maire de Nancy et président du groupe-pays Japon de Cités Unies France

**Patrick Géroutet**, Adjoint au Maire de Chartres et président du Comité de pilotage français

(Chargée de mission référente : Katarina Fotic, [k.fotic@cites-unies-france.org](mailto:k.fotic@cites-unies-france.org))

### 16h30 - 18h00 **Rencontre du groupe-pays Burkina Faso**

Temps d'échange avec les collectivités, leurs associations faitières et autres délégations venues du Burkina Faso, la rencontre portera sur :

- l'agenda des collectivités burkinabè et de leurs partenaires, après plusieurs mois d'exercice municipal et régional,
- l'actualité intérieure et dans la sous-région,
- les faits marquants et réflexions en cours au sein des partenariats de coopération décentralisée,
- le projet d'assises nationales de la coopération décentralisée au Burkina Faso.

*En présence sous réserve du : Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation (MATD), représentants de l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) et de l'Association des Régions du Burkina Faso (ARBF), Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Burkina Faso en France.*

### Président de réunion :

**Jean-Bernard Damiens**, Président du groupe-pays Burkina Faso, vice-président du conseil régional Limousin, adjoint au maire de Guéret

(Constance Koukoui, référente Cités Unies France, [c.koukoui@cites-unies-france.org](mailto:c.koukoui@cites-unies-france.org))

**Vendredi 4 juillet 2014**

16h30 - 18h00      Réunion du groupe-pays Arménie

La réunion du groupe pays Arménie sera d'abord l'occasion de faire un état des lieux du contexte politique et social actuel du pays. Elle présentera les principales conclusions des deuxièmes assises de la coopération franco-arménienne, qui se sont tenues à Valence en octobre 2013, et qui avaient permis d'aborder différents leviers du développement territorial, à travers le tourisme, l'enseignement et la culture, ainsi que l'économie locale et le développement agricole. Elle développera la question du tourisme et de ses enjeux en Arménie, en présentant un prochain séminaire dédié à ce secteur, prévu en Arménie à l'automne 2014.

**Président de réunion :**

Un représentant de **Patrick Devedjian**, Président du Conseil général des Hauts-de-Seine, Député des Hauts-de-Seine, Président du groupe-pays Arménie

Chargé de mission référent : **Simone Giovetti**, [s.giovetti@cites-unies-france.org](mailto:s.giovetti@cites-unies-france.org))

16h30 - 18h00      Réunion du groupe-pays Niger

Initialement prévues en juillet 2013, les Assises de la coopération franco-nigérienne de Niamey, qui se tiendront du 13 au 17 octobre 2014, prennent un sens particulier du fait des troubles que connaît le Niger.

Les conditions sécuritaires de ces dernières années ont empêché nombre de collectivités de se rendre sur place. Ces rencontres seront donc l'occasion de réaffirmer les engagements des collectivités françaises auprès de leurs partenaires nigériens et de manifester la volonté de la France et de ses collectivités de maintenir les liens avec le Niger.

Ces Assises permettront également de débattre avec les Nigériens de thèmes les plus importants concernant le développement, en vue de fixer les orientations d'un nouveau programme d'actions concertées.

Cette réunion de groupe-pays permettra de présenter les conclusions de la mission préparatoire aux rencontres qui se tiendra au Niger du 30 juin au 3 juillet. Elle permettra de présenter le programme et le contenu validés de ces Assises.

**Président de réunion :**

**Stéphane Valli**, Président du groupe-pays Niger de Cités Unies France et Président de la communauté de communes de Faucigny-Glières

(Chargée de mission référente : **Sarah de Rekeneire**, [s.derekeneire@cites-unies-france.org](mailto:s.derekeneire@cites-unies-france.org))





## « Ateliers Formations »

Les formations sont réservées aux adhérents de Cités Unies France et, à titre exceptionnel, gratuites.

**Jeudi 3 juillet 2014**

**16h15 - 17h45**

### Formation 1 : Le nouvel encadrement juridique de l'action extérieure des collectivités

Le projet de loi solidarité et développement sera promulguée prochainement. Cette loi modifiera l'article L1115-1 du code général des collectivités territoriales : « Dans le respect des engagements internationaux de la France, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent mettre en oeuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire ». La principale conséquence de cette nouvelle rédaction est que la conclusion d'une convention de coopération décentralisée n'est plus obligatoire. CUF a organisé une large consultation auprès de 83 collectivités françaises qui a permis d'appuyer cette réforme. La plupart des risques juridiques sont maintenant écartés. La compréhension de ce cadre juridique et l'acquisition de bonnes pratiques permet d'assurer une sécurité juridique à l'action extérieure des collectivités. Ce module propose d'en dessiner les grands axes. Un module complet de formation sera proposé en octobre 2014.

**Intervenante :**

Camille Borella, Chargée de mission, Cités Unies France

(Chargée de mission référente : Camille Borella, [c.borella@cites-unies-france.org](mailto:c.borella@cites-unies-france.org))

**18h00 - 19h30**

### Formation 2 : Action extérieure des collectivités, facteur d'attractivité et rayonnement pour le territoire



L'avenir de l'action extérieure des collectivités est lié aux évolutions de la carte administrative et des compétences dévolues aux territoires. A l'heure où le marketing territorial fait entrer les collectivités importantes dans des compétitions internationales, tous les acteurs du territoire sont concernés. L'identité locale et la promotion des terroirs, l'animation du territoire et du tissu associatif des communautés, l'échange de bonnes pratiques dans la coopération décentralisée, l'implication dans des réseaux thématiques (Unesco, smartcity, réseau des baies du monde...) marquent l'importance de l'internationalisation pour les collectivités.

Quel est l'apport de l'action internationale des collectivités (AICT) et de la coopération décentralisée à l'attractivité et au rayonnement des territoires ?

Une session de sensibilisation sur ces thèmes est proposée dans le cadre du partenariat de CUF avec la chaire « Attractivité et nouveau marketing territorial », de Sciences Politiques d'Aix en Provence.

#### Intervenants :

Bertrand Gallet, Directeur général de CUF

David Aboulkheir, Directeur adjoint de la Chaire « Attractivité et nouveau marketing territorial », Sciences Politiques d'Aix en Provence

(Chargée de mission référente : Anne-Claire Gaudru, [ac.gaudru@cites-unies-france.org](mailto:ac.gaudru@cites-unies-france.org))

## 18h00 - 19h30

### Formation 3 : Travailler avec d'autres cultures : une évidence ? Sensibilisation aux enjeux de l'interculturel dans les relations avec les partenaires étrangers

La vie quotidienne des partenariats est faite de multiples contacts, les collectivités territoriales françaises communiquent avec une pluralité d'acteurs, en France et dans les autres pays.

Les relations sont rythmées par des convergences de vues, des divergences, des *qui pro quo* et *statu quo* aussi. Tout ceci détermine des orientations et des décisions, à court comme à long terme.

Le partenaire est-il un ami, un confident avec lequel il est possible de tout partager ? Un associé pour l'atteinte d'un objectif technique précis ? Est-il celui que l'on veut aider ou celui par lequel il faut passer pour agir ?

Si l'approche interculturelle ne peut fournir de réponses toutes faites à ces questions, elle peut, en revanche, aider à l'analyse, à la compréhension et à la décision. Cette approche peut aussi contribuer à définir des stratégies dans l'action internationale.

Cet atelier interactif, conçu comme une introduction à une réflexion ultérieure, proposera des éclairages conceptuels et des illustrations à partir d'expériences vécues et de témoignages. Un module complet de formation sera proposé prochainement par CUF.

#### Intervenants :

Michel Sauquet et Martin Vielajus, Auteurs du livre : « L'Intelligence interculturelle : 15 thèmes à explorer pour travailler au contact d'autres cultures »

Olga Ouedraogo, Consultante, Formatrice interculturelle



« Ateliers Formations »

**Vendredi 4 juillet 2014**

**Animation :**

Constance Koukoui, Chargée de mission, Cités Unies France

(Chargée de mission référente : Constance Koukoui, [c.koukoui@cites-unies-france.org](mailto:c.koukoui@cites-unies-france.org))

**14h30 - 16h00**

**Formation 4 : Programme de l'Union européenne pour l'éducation, la formation et la jeunesse 2014-2020 : Erasmus +**

Le programme Erasmus + propose une approche intégrée et simplifiée des 7 programmes existants dans les secteurs de l'éducation et de la formation, de la jeunesse et du sport (Jeunesse en action, éducation tout au long de la vie, Erasmus Mundus, Tempus, Alfa Edulink, programmes de coopération avec les pays industrialisés pour l'enseignement supérieur).

Le programme se décline en de trois actions-clefs :

Action-clé 1/ La mobilité des jeunes et des travailleurs de jeunesse à des fins d'apprentissage

Action-clé 2/ Coopération et partenariat pour l'innovation et le partage d'expériences

Action-clé 3/ Soutien à la réforme des politiques

Il s'agit ici d'une sensibilisation au programme Erasmus +. Elle se déroulera en deux temps : la présentation du nouveau programme Erasmus+ et une répartition des participants en deux groupes de travail, l'un sur la mobilité des jeunes, l'autre sur le renforcement des bonnes pratiques. La séance se terminera par une restitution des ateliers et la présentation des informations pratiques (dossiers-calendriers).

**Intervenants :**

Jérémy Trémolières, Chargé de mission SVE à l'Agence Erasmus + Jeunesse et sport

Brigitte Daouadi, Chargée de mission SVE à l'Agence Erasmus + Jeunesse et sport

(Personnes référentes : Linda Naili, [l.naili@cites-unies-france.org](mailto:l.naili@cites-unies-france.org) et Héroïse Peaucelle, [jeunesse@cites-unies-france.org](mailto:jeunesse@cites-unies-france.org))



## Partenaires fondateurs du Forum



Au sein du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) est chargée de définir et de mettre en œuvre, en concertation avec la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD), la stratégie de soutien et de développement des actions extérieures des collectivités territoriales. Elle agit à la fois comme un centre de ressources et d'appui aux collectivités territoriales : soutien juridique, services d'information, d'analyse et de conseils auprès des collectivités. Elle met en place des outils favorisant la mise en cohérence et la mutualisation (assises bilatérales, appels à projets, portail de la coopération décentralisée...).



Institution financière publique, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable dans les pays du Sud et dans les Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français. Présente sur quatre continents où elle dispose d'un réseau de 71 agences et bureaux de représentation, dont 9 dans les Outre-mer et 1 à Bruxelles, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

En 2013, l'AFD a consacré 7,8 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer. Ils contribueront notamment à la scolarisation d'enfants, à l'amélioration de la santé maternelle, à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, à l'appui aux agriculteurs et aux petites entreprises, au renforcement de l'accès à l'eau, à l'énergie et aux transports. Les nouveaux projets financés contribueront également à lutter contre le dérèglement climatique, en permettant notamment d'économiser 3,3 millions de tonnes d'équivalent CO<sup>2</sup> par an.

Site Internet : <http://www.afd.fr>



## Partenaires du Forum

L'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) est une association nationale, créée en 1951. Elle compte aujourd'hui près de 1400 collectivités territoriales membres et est présidée par Alain Juppé, Maire de Bordeaux, ancien Premier Ministre. Elle couvre l'ensemble des politiques européennes intéressant directement ou indirectement les collectivités territoriales françaises, au nombre desquelles la politique européenne de développement, notamment au travers de Platforma dont elle est l'un des membres fondateurs. L'AFCCRE est la section française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE), organisation européenne qui rassemble plus de 150 000 collectivités territoriales en Europe. Elle est également membre de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).



3 et 4 juillet 2014, au Palais des Congrès de Paris

Institut pour la  
Coopération  
Internationale des  
Collectivités



## Partenaires du Forum



Les Départements s'investissent à l'international avec des actions de coopération et de partenariat, très diverses et dynamiques. C'est pour eux le moyen d'exprimer une forte volonté d'échanges et de partage entre les Pouvoirs locaux dans le monde, au travers de projets élaborés en commun.

L'Assemblée des Départements de France les accompagne dans cette mission et Claudy Lebreton, son Président, a fait de cette politique volontariste une priorité et un symbole de la solidarité dans le co-développement, au-delà des frontières, avec les territoires et leurs habitants.



L'Association des Maires de France, consciente de l'importance croissante de l'activité internationale des collectivités, a mis en place depuis plusieurs années déjà un groupe de travail Affaires internationales et coopération décentralisée, qui se réunit deux fois par an et un point

d'information est consacré à ces thématiques chaque année au Congrès des Maires de France. L'AMF travaille aux côtés du Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) dont elle constitue un interlocuteur privilégié lors des concertations sur les projets de lois touchant les communes. Ses élus participent régulièrement aux événements internationaux qu'il organise (Assises et rencontres de la coopération décentralisée). L'AMF a également désigné 8 élus pour siéger à la Commission Nationale de la Coopération Décentralisée (CNCD).



L'ARF regroupe les 26 Régions de France qui, via sa commission Affaires internationales qui se réunit tous les mois, coordonne 450 accords de coopération décentralisée à travers le monde. Soucieuse de renforcer la gouvernance territoriale, elle travaille au renforcement des compétences

des collectivités régionales, en appui des élus locaux et construit son action notamment autour des priorités de la DAECT, de la commission européenne et de la construction des ODD post 2015. L'ARF signe aussi des conventions avec les Associations de Régions telles celles de Madagascar (AregM), du Maroc (ARM), de la Côte d'Ivoire (ARDCI), du Burkina Faso, et organise des sessions de formation pour des élus et des techniciens des deux associations, basées sur l'échange d'expériences et la volonté de développement.

## ARRICOD

Créée en 1994, l'ARRICOD est une association de professionnels de l'action européenne et internationale au sein des collectivités territoriales françaises. Accompagnant le développement de l'action européenne et internationale des collectivités et des métiers afférents, l'ARRICOD s'est constituée

en réseau actif proposant un espace de réflexion et d'échanges entre ses membres. Chaque année, son Université d'automne connaît un succès grandissant (dont la prochaine édition est prévue pour novembre 2014). Elle permet une rencontre entre les professionnels de l'international et des affaires européennes au sein des collectivités. L'ARRICOD est reconnue et soutenue par les associations d'élus et de collectivités, comme par le ministère des Affaires étrangères et l'Agence Française de Développement.

L'ARRICOD se propose de produire et de diffuser des contenus sur des sujets stratégiques de manière à éclairer les impacts potentiels des évolutions en cours sur les politiques territoriales à l'international. L'ARRICOD a pour ambition de renforcer le positionnement des professionnels de l'Europe et de l'International des collectivités territoriales au sein de leurs administrations et vis-à-vis de l'extérieur.

Site internet : [www.arricod.fr](http://www.arricod.fr) - Contact : [arricod@gmail.com](mailto:arricod@gmail.com)



Le Conseil des Communes d'Europe (CCE) a été fondé à Genève en 1951 par un groupe de maires européens, avant d'ouvrir ses rangs aux régions et devenir le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE).

Aujourd'hui, il constitue la plus grande organisation d'autorités locales et régionales en Europe ; ses membres sont plus de 50 associations nationales de villes et régions de 39 pays, représentant environ 100 000 villes et régions. L'Association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) en est la section française.



United Cities and Local Governments  
Cités et Gouvernements Locaux Unis  
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos

Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) représente et défend les intérêts des gouvernements locaux sur la scène mondiale, quelle que soit la taille des collectivités qu'elle appuie. Basée à Barcelone, l'organisation s'est fixée la mission suivante : être la voix unifiée et le défenseur de l'autonomie locale démocratique, promouvoir ses valeurs, ses objectifs et ses intérêts, au travers de

la coopération entre les gouvernements locaux, comme au sein de la communauté internationale. Présents dans 136 des 191 Etats membres des Nations Unies, les membres de CGLU sont aussi bien des villes et des collectivités territoriales que des associations de gouvernements locaux, qui représentent toutes les collectivités locales d'un pays. Plus de 1 000 collectivités, à travers 95 pays, sont des membres directs de CGLU. 112 associations de gouvernements locaux sont membres de CGLU, représentant ainsi presque tous les gouvernements locaux du monde. C'est l'Europe qui compte le plus d'associations de collectivités locales : elles représentent 80% de la population.



CODATU réunit les différents acteurs du transport et de la mobilité urbaine: collectivités locales et ministères, universités et instituts de recherches, entreprise du secteur, etc. L'association est née en 1980, suite à la conférence mondiale sur les transports urbains organisée à Dakar. Elle a vocation à dynamiser les échanges de savoirs et de savoir-faire afin de favoriser la mise en œuvre de politiques de mobilité urbaine soutenable dans les villes des pays en développement. Elle organise des conférences internationales, propose des formations aux décideurs des pays du sud et publie régulièrement des ouvrages sur ce thème. Par ailleurs, CODATU appuie l'action internationale des collectivités locales dans le domaine des transports et de la mobilité urbaine.



3 et 4 juillet 2014, au Palais des Congrès de Paris

Institut pour la  
Coopération  
Internationale des  
Collectivités

## Partenaires du Forum



CONVERGENCES  
Vers un monde équitable et durable

Lancée en 2008, Convergences est la première plateforme de réflexion en Europe destinée à établir de nouvelles convergences entre acteurs publics, privés et solidaires pour promouvoir les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et lutter contre la pauvreté et la précarité dans les pays du Nord et du Sud. Véritable réseau fédérateur multidisciplinaire, Convergences rassemble plus de 200 organisations réfléchissant aux enjeux des partenariats intersectoriels, de la coopération internationale, de la microfinance, de l'entrepreneuriat social, de l'économie sociale et solidaire, du social business, des stratégies BOP, de la RSE, et du développement durable. Organisé chaque année, le Forum Mondial Convergences est un événement international incontournable sur les enjeux de la co-construction d'une société durable et équitable avec plus de 5000 participants en 2013. Convergences vous donne rendez-vous les 8, 9 et 10 septembre 2014, pour la 7<sup>ème</sup> édition du Forum Mondial.

[www.convergences2015.org](http://www.convergences2015.org) - [contact@convergences2015.org](mailto:contact@convergences2015.org) - tél. : + 33 (0)1 42 65 78 84



La Fédération des Villes Moyennes (FVM) regroupe des villes et des établissements publics de coopération intercommunale, dont un bon nombre est fortement engagé vers l'international avec plus de 500 accords de jumelage et de coopération décentralisée en vigueur. C'est aussi un réseau de 150 conseillers municipaux et communautaires dédiés aux jumelages et à la coopération décentralisée. La FVM dispose depuis juillet 2013 du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.



La plateforme France Volontaires a pour objet de promouvoir et de développer les différentes formes d'engagements relevant des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) et de contribuer à leur mise en œuvre. Ce projet s'exprime dans le respect des valeurs énoncées dans la chartre commune à laquelle adhèrent les organismes d'envoi de volontaires et les volontaires eux-mêmes ; Elle est par ailleurs membre du Groupement d'Intérêt Public Agence du Service Civique et contribue au développement du Service Civique, dans le cadre de son volet international.  
6, rue Truillot - BP 220 94203 IVRY SUR SEINE - Tél : 01 53 14 20 30 - Fax : 01 53 14 20 50  
Contact : Frédérique Williame - [frederique.williams@france-volontaires.org](mailto:frederique.williams@france-volontaires.org)



Créé en 1980, le GART compte 285 adhérents, autorités organisatrices de transport sur leur territoire (urbaines, départementales et régionales). Son objectif : mieux vivre et se déplacer en accompagnant et en développant la mobilité durable grâce aux transports publics et aux modes alternatifs à la voiture utilisée de manière individuelle. Le GART est le porte-parole des AOT, il fédère les acteurs de la filière «Transport», valorise les bonnes pratiques, anime le débat et conseille ses adhérents.





## Partenaires du Forum



### Les Agences de l'eau

Les six agences de l'eau, organismes publics sous la tutelle des ministères de l'écologie et des finances, sont chargées de la protection des ressources en eau en France. A l'international, elles mobilisent près de 1% de leur budget, soit 16 millions d'euros par an, pour soutenir financièrement des projets de coopération décentralisée dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Leurs partenaires naturels

sont les collectivités territoriales de leurs bassins, accompagnées ou non par des associations. Agences de l'Eau : [www.lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr) - contact : [Joel.Marty@eau-adour-garonne.fr](mailto:Joel.Marty@eau-adour-garonne.fr)



Le Partenariat Français pour l'Eau : la plateforme multi-acteurs qui partage les savoir-faire français à l'international et contribue à ce que l'eau constitue une priorité dans l'agenda politique mondial.

51, rue Salvador Allende 92027 NANTERRE - Tél : 01 41 20 19 41

[www.partenariat-francais-eau.fr](http://www.partenariat-francais-eau.fr)

Contact : Philippe Guettier, [philippe.guettier@partenariat-francais-eau.fr](mailto:philippe.guettier@partenariat-francais-eau.fr)



programme  
Solidarité-Eau

Le pS-Eau est un réseau de partenaires engagés pour l'accès à l'eau et l'assainissement dans les pays en développement. Il assure une veille scientifique sur ce secteur, diffuse des informations et des outils, et accompagne les collectivités locales françaises et associations dans la conception et le montage de leurs actions de coopération décentralisée.

32, rue le Peletier 75009 PARIS - Tél : 01 53 34 91 20 - [www.pseau.org](http://www.pseau.org)

Contact : Céline Noblot - [noblot@pseau.org](mailto:noblot@pseau.org)



L'action internationale de l'Association des Maires de Grandes Villes de France s'est fortement développée au cours des dernières années, grâce notamment à la signature d'une convention de partenariat entre l'Association et le ministère des Affaires étrangères et du Développement international.

En 2010, l'Association a notamment participé aux premières Assises franco-indiennes à New Delhi (15-16 janvier 2010), au Forum Urbain Mondial (FUM 2010) à Rio de Janeiro (22-26 mars 2010), aux deuxièmes Rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée à Kanazawa (11-13 mai 2010) et au Forum Modial de l'Eau à marseille, en mars 2012. Elle a également participé au premier et deuxième Forum de l'Institut pour la Coopération Internationale des Collectivités.



## Partenaires du Forum



NORD-PAS DE CALAIS  
**ACTEURS  
DU MONDE**  
PLATEFORME DES COLLECTIVITES

### Nord-Pas-de-Calais – Acteurs du Monde

Créé en 2012, le réseau de collectivités « Nord-Pas-de-Calais Acteurs du Monde » contribue à une plus grande ouverture du territoire régional à l'international. Les collectivités partagent la même volonté de se doter d'un espace permanent d'échange, de dialogue et de concertation, pour co-construire et porter des messages communs, face aux enjeux mondiaux. Dix-sept collectivités du Nord-Pas-de-Calais ont déjà rejoint le réseau de « Nord-Pas-de-Calais, acteurs du monde ».

Conseil Régional Nord-pas de Calais, 151 bd Hoover - 59555 LILLE Cedex - Tél : 03 28 82 79 53 - Fax : 03 28 82 82 79 05 - [www.nordpasdecalais.fr](http://www.nordpasdecalais.fr) - Contact : Christine Zilinski - [secretariatpresidenceplateforme@nordpasdecalais.fr](mailto:secretariatpresidenceplateforme@nordpasdecalais.fr)



**PLATFORMA**  
La voix européenne des Autorités Locales  
et Régionales pour le développement

PLATFORMA est le réseau représentant les gouvernements locaux et régionaux et leurs associations, actifs dans la coopération pour le développement. PLATFORMA est composé de 24 membres, des associations nationales, européennes et internationales, ainsi que

quelques collectivités individuelles. Lancée en novembre 2008, ses objectifs sont :

- Porter un message commun auprès des institutions européennes dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques européennes de développement
- Faciliter la mise en réseau de l'information et l'échange d'expériences
- Renforcer la participation des autorités locales et régionales européennes aux programmes communautaires de développement
- Renforcer les interactions avec la société civile.

Plus d'information sur : [www.platforma-dev.eu](http://www.platforma-dev.eu)



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est le réseau mondial de développement des Nations Unies. Il promeut le changement et relie les pays aux connaissances, expériences et sources d'information en vue d'aider leurs populations à améliorer leur vie.

Nous sommes présents sur le terrain dans 177 pays et territoires, aidant les gouvernements et les peuples à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités locales, ces pays s'appuient sur le personnel du PNUD ainsi que sur notre large éventail de partenaires à l'efficacité prouvée.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), conscient de l'importance du niveau infra-étatique dans le développement et de la nécessité de changer le paradigme de développement pour évoluer d'une approche de donneurs-bénéficiaires vers une perspective de partenariat basée sur les besoins du territoire (bottom-up), a donné naissance en 2006 à l'Initiative Articulation des Réseaux Territoriaux (ART) pour être le moteur corporatif du développement local. De même, la plateforme internationale Global Water Solidarity (GWS) est l'expression de cette approche dans le domaine de l'eau et l'assainissement.



## Partenaires du Forum



UNION EUROPÉENNE

### Union européenne – Direction générale du développement et coopération – EuropeAid (DEVCO)

La direction générale du développement et coopération – EuropeAid (DEVCO) est l'une des 33 directions générales de la Commission européenne. DEVCO est chargée d'élaborer les politiques européennes en matière de développement et de fournir l'aide de l'UE dans le monde par l'intermédiaire de projets et de programmes. Elle réunit deux anciennes directions générales: la DG Développement et la DG EuropeAid. Elle facilite la communication en assumant le rôle d'interlocuteur unique des acteurs du développement, dans l'UE et le reste du monde.



VIVAPOLIS est la marque ombrelle visant à fédérer les acteurs français – publics et privés – qui veulent promouvoir, à l'international, une ambition partagée d'un développement urbain durable. Cette démarche est collectivement développée et soutenue par les pouvoirs publics français et par des fédérations professionnelles du secteur privé.

Plus d'informations sur [www.vivapolis.fr](http://www.vivapolis.fr).



## Partenaires officiels du Forum



Veolia est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec plus de 200 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources

disponibles et à les renouveler.

En 2013, Veolia a servi 94 millions d'habitants en eau potable et 62 millions en assainissement, produit 86 millions de mégawatheures et valorisé 38 millions de tonnes de déchets. Veolia (Paris Euronext : VIE et NYSE : VE) a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 22,3 milliards d'euros (hors périmètre et chiffre d'affaires de Transdev en cours de cession).

Site Internet : [www.veolia.com](http://www.veolia.com)



3 et 4 juillet 2014, au Palais des Congrès de Paris

Institut pour la  
Coopération  
Internationale des  
Collectivités



## Partenaires officiels du Forum



La Fondation Veolia soutient, en France et à l'étranger, des projets d'intérêt général et sans but lucratif concourant à la solidarité et au développement humain. Ses domaines d'intervention prioritaires sont l'urgence humanitaire et l'aide au développement, le lien social et l'accompagnement vers l'emploi, la protection de l'environnement et de la biodiversité. Son originalité est de

faire accompagner chaque projet par un parrain, collaborateur du Groupe, et d'encourager le mécénat de compétences, apportant ainsi à ses partenaires, associations et institutions, les savoir-faire du réseau de collaborateurs volontaires «Veoliaforce». Depuis sa création en 2004, la Fondation Veolia a aidé plus de 1300 projets en France et à l'international, et mené près de 200 missions de compétences.

169 avenue Georges Clémenceau - Parc des Fontaines - 92000 Nanterre - [www.fondation.veolia.com](http://www.fondation.veolia.com)



Le groupe Caisse des Dépôts est un groupe public, investisseur avisé de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Il apporte aux acteurs publics et économiques son expertise en matière d'ingénierie et de financement. Créateur de solutions durables, il accompagne les politiques publiques conduites par l'Etat et renforce son partenariat avec les collectivités locales. Il anticipe, innove et s'adapte aux défis de demain.

Dans le cadre de son plan stratégique, le groupe consolide sa présence à l'échelle européenne et internationale. Son action repose sur trois piliers : s'affirmer dans le débat européen, promouvoir la coopération entre investisseurs de long terme européens et internationaux, développer ses partenariats en Méditerranée, en Afrique, en Chine et au Brésil.

56 rue de Lille 75007 Paris - Tél 01 58 50 00 00 - [www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)



Le groupe EDF est un des tout premiers électriciens mondiaux, intégrant tous les métiers de la production jusqu'au négoce et aux réseaux. Son modèle d'affaires équilibre activités régulées et concurrentielles.

Par la qualité de ses équipes, ses capacités de R&D, son savoir-faire d'ingénierie et d'exploitation d'unités de production et de réseaux, par ses offres d'efficacité énergétique, il apporte des solutions compétitives pour concilier durablement développement économique et protection du climat.

Leader du marché français et de ses territoires, acteur britannique de l'électricité, également implanté en Italie et dans de nombreux pays européens, opérateur industriel en Asie et aux États-Unis, il est reconnu comme une référence mondiale du service public de l'énergie.

En matière de coopération décentralisée EDF agit déjà en partenariat depuis plus de dix ans au service de l'électrification rurale, en Afrique notamment.

EDF - 22-30 avenue de Wagram 75008 Paris



### **JOURNAL DES COMMUNES** DURABLES

Avec plus de 170 ans d'expérience dans la gestion des petites et moyennes communes, le Journal des Communes Durables est une référence pour les collectivités territoriales. Le cahier d'actualité est spécialement adapté à leurs besoins et, pour faciliter le dialogue et la prise de décision entre élus et équipes communales, des Solutions d'experts, des Enquêtes et des Dossiers techniques permettent aux lecteurs de partager les expériences de communes pionnières. Enfin, la veille juridique Légilocal, sélectionne et résume les textes, jurisprudence, doctrine administrative utiles aux élus.

Produits : Le Journal des Communes Durables, Légilocal, Annales de la Voirie, Droit de l'Environnement.

Victoires Editions / Journal des Communes CS 30016, 38 rue Croix des Petits Champs 75038 Paris Cedex 01

Nathalie Chalard, rédacteur en chef adjoint - 01 53 45 98 10 - Appoline Chaminade, chef de publicité - 01 53 45 91 81



Agence conseil en stratégie vidéo et digital, Tivipro décrypte et s'adapte aux dernières tendances du monde numérique.

Depuis 2003, Tivipro intervient sur le plan stratégique et opérationnel dans 3 domaines d'expertise déclinés en communication interne et externe.

La Vidéo :

Conseil ans stratégie de communication, accompagnement éditorial dans la conception de contenus adaptés à l'identité de votre entreprise et à vos objectifs; conception et réalisation de contenus vidéo pour tous les écrans.

Le digital:

Accompagnement dans l'élaboration de votre stratégie numérique en terme de positionnement de marque, de cible, d'objectifs et d'enjeux de communication; conception et réalisation de sites internet, mobile et web tv; diffusion de vos contenus sur tous les écrans; promotions les réseaux sociaux et gestion de l'e-reputation.

L'événementiel :

Conception d'événements sur mesure, avec accompagnement vidéo relai sur les plateformes de communication en ligne et les réseaux sociaux.



## Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

### CAMEROUN



Instrument privilégié du développement local au Cameroun, le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) a pour mission d'accompagner les Collectivités Territoriales Décentralisées dans le processus de développement en leur apportant notamment une assistance technique et financière.

Partenaire privilégié des communes et bras séculier de l'Etat dans la mise en œuvre du processus de décentralisation au Cameroun, le FEICOM assure également l'assistance conseil des CTD et la formation des élus locaux dans le but de renforcer les capacités de gestion des édiles locales. En outre, le Feicom recherche des partenariats dans le cadre de la Coopération financière pour aider les municipalités camerounaises à trouver d'autres ressources pour faire face à leurs problèmes de développement. En 30 ans révolus, le FEICOM affiche aujourd'hui une expérience et une expertise internationalement reconnues ainsi que des réalisations majeures dans le domaine des infrastructures, de l'architecture, des services sociaux de base.



Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) est placé sous l'autorité d'un Ministre, assisté d'un Ministre Délégué chargé des collectivités territoriales décentralisées. Le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation est chargé de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'administration du territoire, de protection civile et de décentralisation. Il assure la tutelle du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale, des organismes publics de mise en œuvre de la décentralisation, et du Centre de Formation pour l'Administration Municipale.



Ayant pour ambition de contribuer à l'approfondissement du processus de décentralisation de développement local au Cameroun, les Communes et Villes Unies du Cameroun (CVUC) entretiennent des liens de solidarité entre communes et villes du Cameroun et instaurent une concertation continue pour promouvoir l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations. CVUC crée par ailleurs un espace de dialogue permanent entre les communes et les villes d'une part, mais aussi avec l'Etat, les partenaires au développement et tous les acteurs de la décentralisation.



## Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

### LIBAN



#### Bureau technique des villes libanaises / CGLU

Le Bureau de Cités et Gouvernements Locaux Unis au Liban/ Bureau Technique des Villes Libanaises (Bureau de CGLU/BTVL) est le bureau au Liban du réseau mondial d'autorités locales, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), dont l'objectif est de promouvoir les principes de démocratie locale, de partenariat et de solidarité entre les villes, notamment en soutenant des

programmes de coopération décentralisée et en mobilisant des financements en faveur des actions internationales et des projets de ses membres.

Créé en 2001, suite au constat des municipalités libanaises d'une faiblesse de l'action municipale, le Bureau Technique des Villes Libanaises (BTVL) est chargé d'assister les municipalités sur le plan technique et institutionnel pour l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets de développement ainsi que pour développer leurs relations internationales.

Le Bureau CGLU/BTVL anime également le Comité des Maires Libanais, créé en 1995 et élu par les villes libanaises membres de CGLU. Ce Comité a vocation à dialoguer avec le gouvernement et les instances internationales pour une réflexion globale et concertée concernant l'institution municipale, son rôle de pourvoyeur de services publics et le développement local d'une manière générale.

### CÔTE D'IVOIRE



#### Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire

L'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), créée le 6 juillet 1983 par les maires de Côte d'Ivoire, traduit la volonté des communes membres de faire de celle-ci un forum de réflexion et de concertation et d'appuyer la politique de communalisation conçue par le gouvernement. Dans la poursuite de la politique de la communalisation entreprise par l'Etat, l'Union a évolué au fil des ans et se présente aujourd'hui, avec ses 197 membres,

comme un partenaire privilégié de l'administration ivoirienne et aussi comme l'interlocuteur des organismes nationaux et internationaux intéressés par le développement des Communes. Il s'agit pour l'Union d'établir et développer des liens de solidarité entre les villes et les communes de Côte d'Ivoire, en vue d'harmoniser leurs actions, de contribuer à l'amélioration de l'administration locale et à l'épanouissement harmonieux de la vie municipale.

**M. Gilbert KAFANA KONE,**

Ancien Ministre d'Etat, Maire de Yopougon

Président de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire





## Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

### Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire



Dans le cadre de la consolidation du processus de décentralisation, l'Etat de Côte d'Ivoire a mis en place depuis 2013 des Conseils Régionaux. Après les premières élections régionales d'avril 2013, l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire (ARDCI) a été créée le 31 juillet de la même année en application des dispositions de la loi du 21 septembre 1960

relative aux associations, afin de créer un cadre de réflexions et d'échanges dédié aux Régions en vue de mener des concertations sur les questions d'intérêts communs en matière de développement, conformément aux compétences transférées par l'Etat. L'ARDCI regroupe les 31 Régions et les deux Districts autonomes de Côte d'Ivoire. Elle a pour objet d'être un cadre de concertation et de dialogue permanent, de représenter l'ensemble des Régions et Districts auprès des pouvoirs publics et de tout tiers au double plan national et international, de donner des avis sur la législation et la réglementation concernant les collectivités territoriales, d'étudier et de proposer au Gouvernement les moyens à mettre en œuvre pour promouvoir le développement et le bon fonctionnement des collectivités territoriales.

### M. Jeannot Kouadio AHOUSSOU,

Ancien Premier Ministre, Ministre d'Etat auprès du Président de la République,  
Président de l'Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire, Président de la Région du Bélièr  
Vice-Président de l'Association Internationale des Régions Francophones



### District Autonome d'Abidjan

Abidjan est la capitale économique de la Côte d'Ivoire, la ville la plus peuplée de l'Afrique de l'Ouest francophone et la deuxième plus grande ville francophone. Abidjan connaît une perpétuelle croissance caractérisée par une forte industrialisation et une urbanisation galopante. La population est composée de plus de 160 nationalités, et les peuples ivoiriens, particulièrement les autochtones Ebrie, Attie et M'batto vivent en parfaite symbiose avec une forte communauté étrangère, en provenance surtout des pays de la CEDEAO. Le District d'Abidjan constitue un pôle majeur de développement économique de la Côte d'Ivoire. De création récente par la loi du 9 août 2001, le District Autonome d'Abidjan est une collectivité territoriale dotée de la personnalité morale et d'une autonomie financière. Le District d'Abidjan recouvre dix communes urbaines et trois communes rurales (Anyama, Bingerville et Songon).

### M. Robert BEUGRE MAMBE,

Gouverneur du District Autonome d'Abidjan  
1<sup>er</sup> Vice-Président de l'Association Internationale des Maires Francophones





## Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum



### District Autonome de Yamoussoukro

Village natal de Félix Houphouët-Boigny, Yamoussoukro est aujourd'hui la Capitale Politique et Administrative de la Côte d'Ivoire. Situé au centre de la Côte d'Ivoire, carrefour entre le Sud, le Nord, l'Est et l'Ouest, le District de Yamoussoukro couvre une superficie de 3500 km<sup>2</sup> pour plus de 300.000 habitants. Région agricole à l'origine, Yamoussoukro est devenue progressivement la technopole ivoirienne grâce à ses grandes écoles.

Elle entend dans l'avenir, du fait de son cadre propice, se positionner comme une métropole moderne et perpétuer sa vocation de grandes rencontres de réflexion tout en mettant un point d'honneur à préserver son environnement. Collectivité territoriale de type particulier dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, le District Autonome de Yamoussoukro entend, dans la mise en œuvre de la politique de décentralisation, et dans un esprit d'ouverture, mener à bien sa mission de développement en privilégiant la coopération décentralisée.

**M. Augustin HOUPHOUET THIAM,**  
Gouverneur du District Autonome de Yamoussoukro



### Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local

La Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) du Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité est responsable de la conduite du processus de décentralisation en Côte d'Ivoire. Composée de cinq directions, la DGDDL intervient en étroite collaboration avec les associations de collectivité et les partenaires au développement sur de nombreux projets. La DGDDL est chargée d'organiser et d'assurer l'exercice attributions de tutelle de l'Etat sur les collectivités territoriales, d'assister et d'encadrer les collectivités territoriales dans les domaines de l'aménagement, de l'équipement et du développement local, d'apporter un appui aux activités des collectivités territoriales en matière de coopération décentralisée, d'assurer le renforcement des capacités des collectivités territoriales, d'effectuer des inspections et des contrôles des collectivités territoriales en liaison avec l'inspection générale des services de l'administration du territoire.

**M. Parfait GOHOUROU,**  
Directeur Général de la Décentralisation et du Développement Local au Ministère de l'Intérieur  
Préfet hors-grade



Institut pour la  
Coopération  
Internationale des  
Collectivités



## Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

### SÉNÉGAL



Union des Associations  
d'Elus Locaux  
Dooleel Ellilokoyl

#### Union des Associations d'Elus Locaux

Créée en 2003, l'UAEL est une association apolitique, à but non lucratif régie par la loi n°68-08 du 26 mars 1968 portant code des obligations civiles et commerciales du Sénégal. Elle a pour objectifs de :

- Favoriser un dialogue constructif entre les associations membres,
- Favoriser un dialogue constructif entre les associations membres, l'Etat et les partenaires au développement : ONG, secteur privé, acteurs internationaux de la coopération décentralisée, bailleurs de fonds,...
- Contribuer à la promotion de la décentralisation, de la coopération décentralisée et du développement local,
- Contribuer à l'harmonisation des interventions des partenaires au développement,
- Fournir un support technique et administratif notamment en réalisant toute activité permettant aux associations membres de remplir leur mission visant à améliorer la gestion des collectivités locales.

31 rue Carnot - Place de l'indépendance - B.P 362 Dakar - Sénégal

Tél. : +221 33889 54 00 - Fax : +221 33842 50 62 - Contact : cael@sentoo.sn et cael@orange.sn



#### Association des Présidents de Communauté Rurale (ANCR)

L'ANCR regroupe l'ensemble des Conseils Ruraux, soit 385 Conseils Ruraux. Elle a été créée en Juillet 2002, suite à une modification statutaire de l'Association des Présidents de Communauté Rurale

(APCR) qui a été mise en place en avril 1992.

Association des Présidents de Communauté Rurale : 31 rue Carnot - BP 4227 Dakar RP - Sénégal - Tél. : 221 30 106 49 66 - Fax : 221 33 823 86 99 - www.ancr-sn.org - Contact : diakhou211@gmailcom



#### Association des Maires du Sénégal (AMS)

Crée en 1958 sous l'impulsion de Mr Daby DIAGNE alors Maire de Iouga, L'Association des Maires du Sénégal (AMS) regroupe 159 communes membres dont 49 sont des communes nouvellement créées. Ses objectifs sont de :

- Promouvoir l'échange et la diffusion d'informations,
- Favoriser la concertation entre les Maires,
- Renforcer les capacités des élus en matière de gestion urbaine locale,
- Diversifier le partenariat et redynamiser la coopération décentralisée,
- Rechercher des stratégies innovantes en matière d'autonomie financière,
- Mettre en place une direction fonctionnelle.



## Associations et collectivités étrangères partenaires du Forum

Association des Maires du Sénégal : Maison des Elus Locaux, 31 Rue Carnot - Place de l'Indépendance - BP 3866 - Dakar RP - SENEGAL Tél : +221 33 842 08 77 / +221 636 64 63 / +221 77 332 22 16 - Fax : +221 33 842 48 21 Email : [mairessenegal@gmail.com](mailto:mairessenegal@gmail.com) - Site web : [www.mairesenegal.org](http://www.mairesenegal.org)

### MALI



#### Association des Municipalités du Mali (AMM)

L'AMM a pour but de participer à la sauvegarde de la libre administration des collectivités territoriales et à l'approfondissement de la démocratie locale. Elle a pour l'objectif de :

- Contribuer au renforcement de la décentralisation ;
- Renforcer les capacités des collectivités;
- Promouvoir l'administration communale et le développement économique local ;
- Favoriser la participation de tous les acteurs locaux au développement de leur commune ;
- Servir d'interface entre les communes et les pouvoirs publics d'une part, entre les communes et les partenaires d'autre part ;
- Promouvoir la coopération entre les communes maliennes d'une part et entre celles-ci et les communes d'autres pays d'autre part ;
- Faciliter l'accès des populations aux services sociaux de base.



#### Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT)

Rattaché au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, l' Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales est chargée de gérer les subventions affectées à la réalisation des investissements locaux entrepris sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités territoriales. L'ANICT a pour rôle de notifier à chaque collectivité ses droits et conditions de tirage, de suivre la répartition de l'enveloppe régionale selon les critères fixés au niveau national, de veiller au versement des subventions en temps opportun pour le règlement rapide des prestataires et des comptes et d'assurer le suivi et le compte-rendu des activités ou de l'utilisation des fonds. Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales : BP E 446 - Bamako - MALI Tél : +223 221 46 03



# 8<sup>èmes</sup> RENCONTRES INTERNATIONALES DES PPP

Concessions, DSP, Contrat de Partenariat

29-30 octobre 2014 • Paris - Palais des Congrès

une manifestation :



Informations et Inscriptions sur [www.Lriipp.com](http://www.Lriipp.com)



## 10 TÉMOIGNAGES

### 5 thématiques

- Infrastructures nationales et locales de transport - Quels outils pour aménager durablement nos territoires ?
- Euro 2016 - De la DSP au CP, quel(s) outil(s) juridique(s) permettant une meilleure exploitation des nouveaux stades ?
- CPE et services énergétiques - Réussir le pari de la transition énergétique.
- Services - Quelle place pour les services dans un PPP ?
- Construction et gestion des réseaux - Quelle place pour les NTIC dans la palette des PPP ?

## 2 CONFÉRENCES ET 1 GRAND DÉBAT

### Conférence inaugurale

Les partenariats public-privé, vecteurs juridico-financiers indispensables au bon investissement public international, national et local.

### Conférence de clôture

Quels outils financiers pour optimiser l'efficacité des projets de PPP, favoriser la reprise de l'économie française et promouvoir le savoir-faire français à l'international ?

### LE GRAND DÉBAT

De la communauté urbaine à la métropole, avec quels outils développer les agglomérations durables et attractives du XXI<sup>ème</sup> siècle ? Retour sur le Grand Paris et une autre métropole.



## FOCUS INTERNATIONAL

### Pour chacun des 5 pavillons pays

- une présentation permanente sur stand des grands projets de PPP à venir.
- un atelier spécifique de présentation des enjeux et des acteurs locaux.

### La Conférence internationale

Quelle exploitation de la chaîne de valeur et d'expertise PPP pour nos pays partenaires ?

## 6 FORMATIONS

- La définition du besoin, phase indispensable au bon déroulement du contrat de PPP.
- De la DSP au CP, quelles évolutions réglementaires pour les partenariats public-privé ?
- Comment maîtriser l'exécution du service dans une DSP ?
- Quand et pourquoi recourir au contrat de performance énergétique ?
- Assurer le contrôle financier des DSP et des CP.
- Maîtriser la méthodologie d'évaluation préalable d'un projet complexe.

une manifestation

Soutiens institutionnels



Partenaires officiels de l'édition 2013





## TEMPS FORTS SUR L'ESPACE PARTENAIRES

### Jeu­di 3 juillet 2014

- 11h30 (stand CUF) : Accueil des délégations étrangères par CUF/MCS
- 12h15 (Salle 352) : Allocution de la Secrétaire d'Etat Annick Girardin aux délégations étrangères
- 13h30 : Inauguration de l'Espace Partenaires par la Secrétaire d'Etat, Annick Girardin et cortège (délégations étrangères, personnalités françaises, partenaires et sponsors)
- 13h50 (Stand MAEDI) : Allocution de la Secrétaire d'Etat Annick Girardin sur le stand du Ministère
- 14h00 - 15h00 (Plateau TV) : Table ronde « Coopération décentralisée et régionalisation en Afrique »
- 16h00 - 16h30 (Plateau TV) : Table ronde Mali
- 18h00 (Stand Côte d'Ivoire) : Réunion franco-ivoirienne des collectivités
- 18h30 (Plateau TV) : Présentation du Forum International d'Abidjan pour le Développement et l'Equipement des Collectivités Territoriales
- 19h30 - 20h30 (Stand CUF) : Cocktail des partenaires avec Cités Unies France

### Vendredi 4 juillet 2014

- 8h00 (Stand CUF) : Accueil des participants de l'Assemblée générale
- 10h30 - 11h00 (Plateau TV) : Table ronde « Quelle communication autour de la coopération décentralisée ? »
- 13h00 : Visite officielle de l'Espace Partenaires
- 14h00 - 14h30 (Plateau TV) : Table ronde Liban
- 16h00 : Pause-café
- 16h15 (Plateau TV) : Table ronde Cameroun
- 18h00 (Stand CUF) : Cocktail de clôture du Forum avec Cités Unies France



## Expositions dans l'espace Partenaires

### Stand CITES UNIES FRANCE

#### « LE FONDS DE SOLIDARITE PHILIPPINES » – Exposition photographique

*Photographies de Simoné Giovetti*

Le 8 novembre 2013, le typhon Haiyan a frappé les Philippines avec une force sans précédent. Le typhon a traversé l'archipel, balayant la plus grande partie des îles qui forment les Visayas (l'une des trois principales divisions géographiques des Philippines). 80 à 95% d'une dizaine d'agglomérations ont été détruites, certains villages côtiers ont disparu de la carte, la végétation littorale protectrice (les mangroves) a été détruite. Le choc a été brutal pour les populations. Les régions touchées font partie des plus pauvres du pays, ce qui aggrave encore les conséquences : les populations ont perdu tout moyen de subsistance, sont au chômage, se sentent abandonnées et se réfugient, pour certaines, dans les grandes villes, remplissant alors les bidonvilles urbains.

Après le passage du typhon Haiyan, et à la demande de ses adhérents, Cités Unies France a décidé d'ouvrir un fonds de solidarité pour soutenir les collectivités locales des Philippines dans la phase de reconstruction des territoires affectés. Cette initiative a suscité une participation importante. En effet, 49 collectivités territoriales françaises ont abondé le fonds.

Plusieurs missions de terrain ont alors été organisées, en partenariat avec les membres du « groupe ressource » de Cités et Gouvernements Locaux Unis, afin d'identifier les besoins prioritaires des collectivités des Philippines et de déterminer, avec elles, le type de projet à mettre en œuvre.

#### Les agricultures familiales, une chance pour la planète...



Réalisée dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale, cette exposition a pour objectif de rehausser l'image de l'agriculture familiale et de la petite agriculture. Elle démontre l'importance des agricultures familiales dans le monde et plus particulièrement dans les pays en développement. Elle vise également à expliquer en quoi et comment elles peuvent relever les défis de l'emploi et de la lutte contre la pauvreté ; de la sécurité alimentaire ; de la préservation de l'environnement et des ressources naturelles ; du réchauffement climatique, etc.

Cette exposition a été réalisée par le Cirad, en partenariat avec l'Institut français et l'Agence Française de Développement (AFD), avec la collaboration du ministère des Affaires étrangères et du Développement international et de l'IRD.

<http://www.cirad.fr/publications-ressources/science-pour-tous/expositions/exposition-sur-l-agriculture-familiale/l-agriculture-familiale>



## Cités Unies France en bref...

Créée en 1975, l'association Cités Unies France fédère les collectivités territoriales françaises engagées en coopération internationale.

Une convention régulièrement renouvelée avec le ministère des Affaires étrangères donne à l'association, entre autres, mission d'animation et de coordination pour l'ensemble des collectivités territoriales françaises engagées en coopération internationale, soit plus de 5 000 collectivités et 13 600 projets de coopération décentralisée avec des autorités locales de 145 pays.

La première activité de Cités Unies France est l'animation des « groupes-pays ». Au nombre de 31, ils réunissent les collectivités françaises travaillant sur un même pays et permettent de mutualiser, de « capitaliser » les expériences et d'impulser des actions concertées. Au-delà de cette approche géographique, Cités Unies France privilégie également des approches transversales sur les thèmes correspondant aux évolutions de la coopération décentralisée. Ces réflexions donnent lieu à des colloques (journées de la coopération décentralisée, forum de l'action internationale des collectivités etc.) et à une intense activité éditoriale.

Cités Unies France travaille en étroite collaboration avec les associations de pouvoirs locaux françaises (AMF, ADF, ARF, AMGVF, etc.) et internationales. Tout adhérent de Cités Unies France est, *ipso facto*, membre de l'organisation mondiale de collectivités territoriales, Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), « Nations Unies des pouvoirs locaux ».

Depuis bientôt 40 ans, Cités Unies France a été de tous les combats et de toutes les avancées en matière de coopération décentralisée. Elle a insufflé le changement dans ses pratiques et inspiré son cadre législatif. Plus que jamais, elle est à l'écoute des évolutions de la coopération décentralisée et de l'action internationale des collectivités territoriales.

[www.cites-unies-france.org](http://www.cites-unies-france.org)



*Des manifestations professionnelles "public-privé"  
au service des acteurs du développement des territoires*

Créée fin 2005 par Médéric PETIT et Tanneguy des RIEUX autour de professionnels de l'information multi-média, Media Contact Services est spécialisée dans la création, la production, l'organisation et le développement de manifestations professionnelles à fort contenus techniques et exploitations éditoriales. La société intervient aussi comme conseil en communication et prestataire de services pour le compte de fédérations professionnelles, d'associations, d'administrations et de collectivités.

**5<sup>ème</sup> forum de l'action internationale des collectivités**

3 - 4 juillet 2014 - Palais des Congrès de Paris

Institut pour la Coopération Internationale des Collectivités

cofondateurs



**FORUM d'ABIDJAN**

Décembre 2014

Palais des Congrès Sofitel Ivoire Abidjan

Forum International pour le Développement et l'Équipement des Collectivités Territoriales



**8<sup>èmes</sup> RENCONTRES INTERNATIONALES DES PPP**

Concessions, DSP, Contrat de Partenariat

Paris, Palais des Congrès • [www.rippp.com](http://www.rippp.com)

Mercredi 29 et jeudi 30 octobre 2014



**74<sup>ème</sup> CONGRÈS ANNUEL des Directeurs Généraux des Collectivités** & **25<sup>ème</sup> SALON NATIONAL des Dirigeants Territoriaux**

NANCY 2014

expolis

Une organisation  MediaContactServices

16 - 17 - 18 octobre



**INDO-FRENCH Seminar**

INTERNATIONAL COOPERATION AND PUBLIC INFRASTRUCTURE

Jaipur - Rajasthan - [www.mediacontactservices.com](http://www.mediacontactservices.com)

10 et 11 décembre 2014







3 et 4 juillet 2014, au Palais des Congrès de Paris

## ACCÈS SALLES CONFÉRENCES ATELIERS ET FORMATIONS

Salle 351, 352A/B, 353, 315



Amphi Havane

ENTREE



